L'HEBDO Courrier français

DE CHARENTE-MARITIME

Jeudi 6 août 2026 - n° 1501 - 1,70€ - LR - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic

LA ROCHELLE p. 4

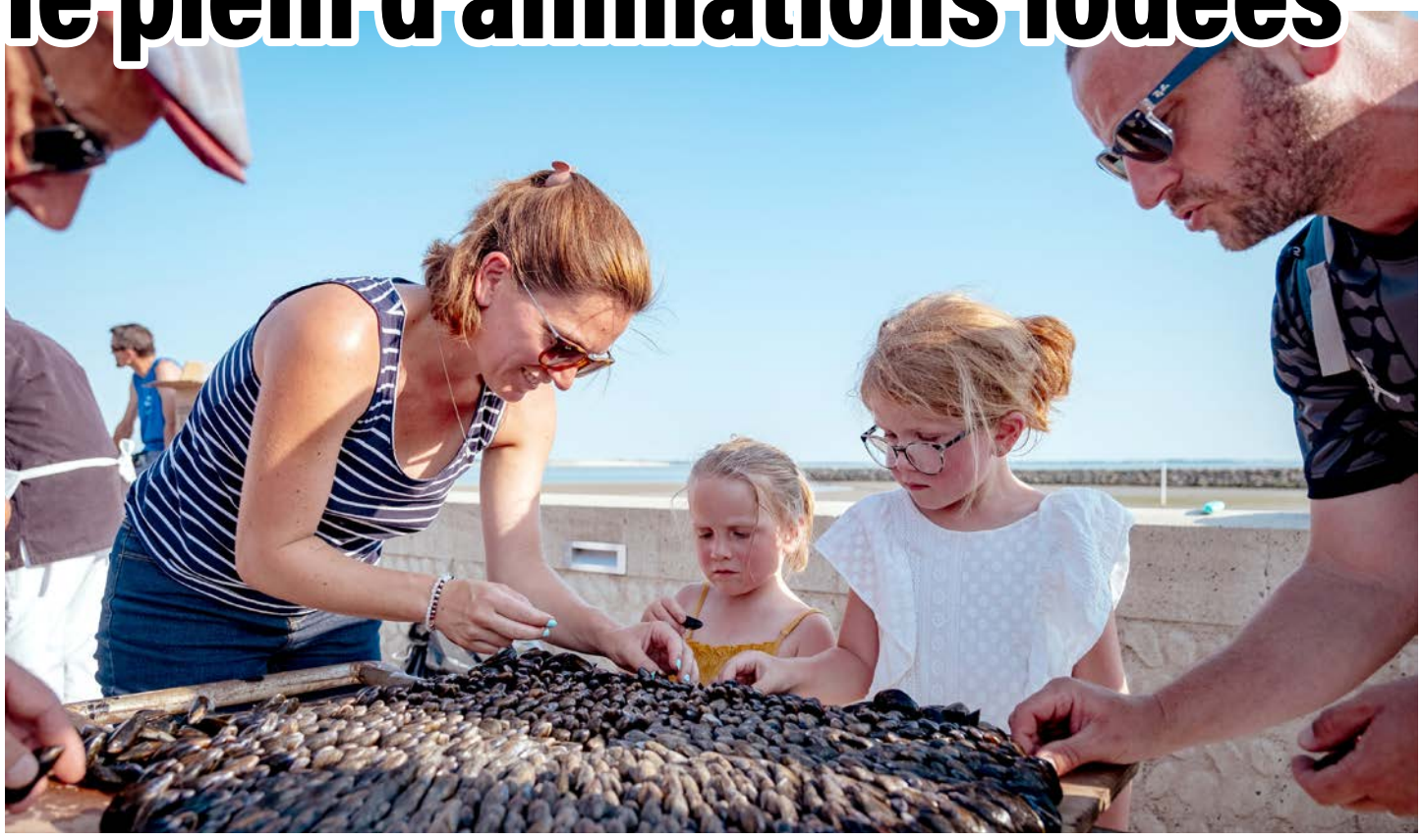
La toiture de la gare SNCF endommagée par un incendie

CHARENTE-MARITIME p. 3

Tout savoir sur l'éclipse solaire du mercredi 12 août



La fête des Boucholeurs fait le plein d'animations iodées



© Jeromine Photographe

La 48e fête des Boucholeurs se tiendra dimanche 9 août à Châtelaillon. Au programme : dégustations d'huîtres et de moules, matchs de football dans la vase, découverte du métier de mytiliculteur... De quoi passer un bon moment en famille ou entre amis. Page 11

NIEUL-SUR-MER p. 27



© Gauthier Le Bec

Les mille et un défis du skipper Erwan Le Roux

LA ROCHELLE p. 10

Vélos, trottinettes, gyropodes... : la police municipale veille

AYTRÉ p. 19

Quel avenir pour la route de la Mer ?

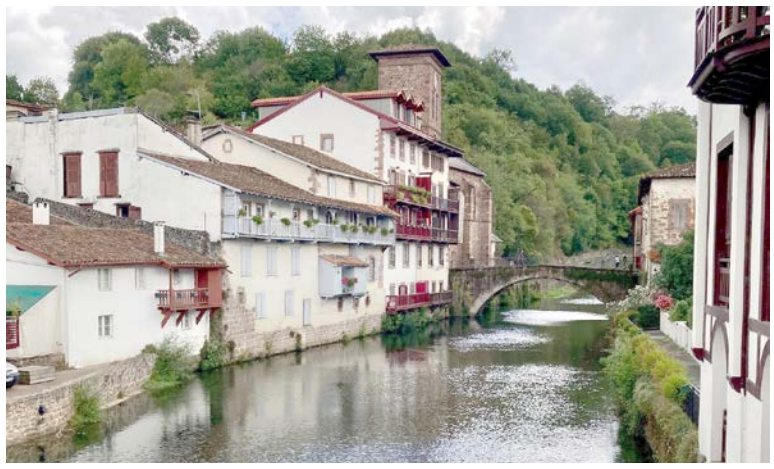
ANDILLY p. 20

L'école de musique doit trouver 4.000 euros pour la rentrée



Découvrez la Nouvelle-Aquitaine autrement avec Tèrra Aventura

Avec près de 650 parcours de chasse aux trésors répartis dans toute la région, Tèrra Aventura invite à explorer la Nouvelle-Aquitaine de façon ludique. Une activité idéale à partager en famille, avec des enfants, en couple ou entre amis.



Un des parcours de Tèrra Aventura vous emmène à Saint-Jean-Pied-de-Port, dans les Pyrénées-Atlantiques - © *Anna David*

Piloté par le Comité régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les Agences départementales du Tourisme et les Offices de tourisme, le jeu de géocaching gratuit Tèrra Aventura est accessible toute l'année et s'adresse à toutes les générations.

Né il y a quinze ans, à l'initiative du Comité régional du tourisme du Limousin, ce concept avait été pensé au départ pour dynamiser le territoire et valoriser le patrimoine local d'une manière ludique. Fort de son succès, Tèrra Aventura s'est ensuite déployé à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. Aujourd'hui, on comptabilise près de 650 parcours de chasse aux trésors aux thématiques variées : géologie, street art, savoir-faire, patrimoine, nature… Certains d'entre eux ont été conçus pour être réalisés à vélo. Pour chacun des parcours sont précisés la durée estimée, la distance, le type de terrain et le niveau de difficulté.

Depuis son lancement, plus de trois millions de joueurs ont participé à l'aventure. Certains sont même devenus de véritables « addicts » de ce jeu de géocaching, donnant naissance, au fil des années, à une véritable communauté de « Terre Aventuriers ».

Le principe de Tèrra Aventura est simple : permettre de (re)découvrir des villages, des villes, des sites naturels remarquables et des trésors patrimoniaux de la région à travers une chasse aux énigmes.

Application gratuite

Pour participer, il suffit de télécharger gratuitement sur son smartphone l'application dédiée, disponible en six langues : français, anglais, allemand, espagnol, basque et néerlandais. Ensuite, on crée son propre compte, on choisit un parcours et on le télécharge. Puis, on rejoint le point de départ de l'aventure. Tout au long du circuit, les joueurs sont guidés par les Poï'z, de petits personnages dont le nom commence toujours par la lettre Z.

À chaque étape, ils doivent résoudre une énigme. Les bonnes réponses permettent d'accéder au trésor final : une « gourde », dissimulée à la fin du parcours. À l'intérieur se trouve un badge à collectionner. Une fois récupérée, la gourde est soigneusement replacée afin que les prochains Terre Aventuriers puissent, eux aussi, vivre l'expérience.

Parmi les nouveautés de 2026 figure un second parcours à Saint-Jean-d'Angély, accessible depuis le 1er août, ou encore un parcours exclusif au sein de la Cité internationale de la Bande dessinée et de l'Image, à Angoulême, accessible jusqu'au 20 septembre. Autre nouveauté : la Micro Z'Aventure, qui propose une immersion originale au cœur du territoire de la Creuse.

A.D. (Courrier de Gironde)

Face à la sécheresse, des abreuvoirs pour aider la faune à traverser l'été

Pour limiter les conséquences du manque d'eau, la LPO invite chacun à installer des abreuvoirs dans les jardins, sur les balcons ou dans les espaces verts.



Les oiseaux, à l'image de ce rouge-gorge, sont particulièrement sensibles au manque d'eau - © *Magnific*

Oiseaux, hérissons, insectes, écureuils ou encore amphibiens : tous ces animaux souffrent du dessèchement des points d'eau pendant les périodes de chaleur. « *Les canicules à répétition, la sécheresse et, pire encore, les feux de forêts menacent directement la survie de nombreuses espèces*, écrit la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) sur son site internet. *Face à cette urgence, multiplions les points d'eau partout en France !* »

La LPO appelle les particuliers et les collectivités à multiplier les abreuvoirs pour offrir à la faune sauvage de quoi s'hydrater et se rafraîchir. L'association recommande de privilégier des récipients peu profonds, installés à l'ombre et à l'abri des prédateurs. Une simple soucoupe ou une coupelle suffisent. Pour éviter tout risque de noyade, il est conseillé d'y déposer quelques pierres ou une branche permettant aux petits animaux de ressortir facilement. L'eau doit être renouvelée quotidiennement afin de rester propre et de limiter la prolifération des moustiques.

Les abreuvoirs peuvent être placés à différentes hauteurs pour répondre aux besoins des espèces. Les oiseaux apprécient un point d'eau légèrement surélevé, tandis que les hérissons, les insectes et les amphibiens y accèdent par le sol. En revanche, la LPO déconseille d'installer les abreuvoirs à proximité immédiate des mangeoires afin de limiter la transmission de maladies entre oiseaux. Par ces gestes simples, chacun peut contribuer à préserver une biodiversité fragilisée par des épisodes de chaleur de plus en plus fréquents.

Conseils à retrouver sur lpo.fr

Nicolas Castoldi, nouveau recteur de l'académie de Poitiers



Nicolas Castoldi a pris ses fonctions lundi 3 août - © *Académie de Poitiers*

Nommé par décret du Président de la République lundi 27 juillet, Nicolas Castoldi a pris ses fonctions de recteur de l'académie de Poitiers une semaine plus tard, lundi 3 août. Nicolas Castoldi succède à Frédéric Périssat. Ce dernier « *rejoindra le ministère de l'Intérieur avant de faire valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année civile* », indique l'académie de Poitiers dans un communiqué de presse daté du lundi 27 juillet. Ancien élève de l'École normale supérieure (Ulm), Nicolas Castoldi est agrégé de philosophie et diplômé de Sciences-Po Paris. Depuis juillet 2020, il exerçait les fonctions de directeur délégué auprès du directeur général de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) en charge de l'innovation. Les questions d'éducation n'ont pas manqué d'intéresser ce haut-fonctionnaire tout au long de sa carrière. « *Spécialiste des politiques publiques d'éducation, de recherche et d'innovation, il a été, entre 2009 et 2011, conseiller au sein du cabinet de Valérie Pécresse au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi qu'au ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État* », précise l'académie de Poitiers. De 2017 à 2020, il a également occupé le poste de directeur adjoint, puis de directeur de cabinet de Frédérique Vidal au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Dans ce cadre, il a notamment participé à la mise en place de la plateforme Parcoursup. Nicolas Castoldi présentera sa feuille de route lors d'une conférence de presse le 31 août.

Bien manger, bien vivre : la tomate, le plaisir fraîcheur de l'été !



La tomate peut tout aussi bien se déguster en dessert - © *Svittlana / Shutterstock*

Rouge et ronde, la tomate s'invite dans les assiettes équilibrées et ensoleillées de l'été. Peu calorique, elle est riche en fibres et vous assure un bon transit. Source d'antioxydants et de vitamine C, elle participe à l'élimination des radicaux libres de l'organisme. Elle est aussi gorgée de potassium, impliqué dans la diminution de la pression artérielle.

À la croisée du fruit et du légume, la tomate s'apprécie aussi bien en version salée (salades, cakes, sandwiches, tartes, jus, au barbecue, à la plancha…) que sucrée. En dessert, vous pouvez ainsi tester la tomate avec certains fruits comme la framboise et la fraise. Idéal pour surprendre vos convives autour d'un crumble ou d'un sorbet. Enfin, la saveur de la tomate fait bon mariage avec le fromage de mascarpone, la ricotta, le miel, la cannelle et le basilic.

Quelles variétés choisir ? On ne présente plus la tomate grappe classique ni la tomate cerise ! Mais pour de nouvelles saveurs, nous vous présentons quelques originales. Tout d'abord, la tomate noire de Crimée, très douce en bouche. Sa chair juteuse convient parfaitement à toutes les préparations. La Cœur de bœuf, elle, grâce à ses rondeurs et son goût sucré, fait l'unanimité auprès des adeptes des tomates farcies. Mais aussi des soupes froides.

La *Purple Calabash*, à la chair très dense, est un peu acidulée et cache un arrière-goût de miel. À maturité complète, elle est parfaite pour les salades. Enfin, la *Green Zebra* a la peau verte et jaune striée de vert foncé. Légèrement citronnée, sa peau épaisse lui permet de résister à la cuisson pour la préparation de confitures ou de beignets. En salade, on la choisira bien mûre.

destinationsanté
Agence de presse

Le 12 août en Charente-Maritime, le soleil a rendez-vous avec la lune

ASTRONOMIE. Dans moins d'une semaine, une éclipse totale sera visible depuis nos latitudes. Un événement suffisamment rare pour être souligné : le dernier en date remonte en effet à 1999. À vos télescopes !



Éclipse partielle de soleil du 4 janvier 2011 vue depuis Vienne en Autriche. L'éclipse du 12 août sera totale et visible depuis la Charente-Maritime - © Manfred Werner / Wikimedia Commons

Les amateurs d'astronomie trépignent déjà d'impatience. Mercredi 12 août prochain, une éclipse quasi totale du soleil sera visible partout en France, et notamment en Charente-Maritime. Un événement qui ne s'était pas produit depuis plus d'un quart de siècle : « *En 1999, le pourcentage d'occultation était assez important*, se souvient Olivier Dicharry, le responsable d'Astraunis, la section astronomie de l'association La Fourmilière basée à Saint-Médard-d'Aunis, près de La Rochelle. *En mars 2025, il y a eu une autre éclipse, beaucoup moins spectaculaire. À peine la moitié du soleil était couverte. Résultat, ça n'a rien changé à la luminosité.* » Le 12 août vers 20h20, le soleil sera occulté entre 96 et 97 %. De quoi nous plonger dans une obscurité presque totale.

L'ombre de la lune

Mais au fait, qu'est-ce qu'une éclipse de soleil ? « *C'est lorsque la lune s'intercale entre la Terre et le soleil*, résume Olivier Dicharry. *La nature étant bien faite, le soleil a approximativement un diamètre* 400 fois plus grand que celui de la lune mais il est 400 fois plus éloigné de la Terre. Dans le ciel, les deux astres ont donc à peu près le même diamètre. Lors d'une éclipse, la lune peut alors masquer notre étoile. » Mais comment comprendre qu'un événement comme l'éclipse ne se produise pas plus souvent, sachant que la lune tourne autour de la Terre ? « *La Terre tourne autour du soleil dans un plan que l'on appelle écliptique*, explique le spécialiste. […] *Mais le plan de l'orbite de la lune n'est pas le même que celui de la Terre, il est incliné de cinq degrés.* » « *Quand elle fait ses phases, la lune peut donc passer au-dessus ou en dessous du soleil* », compète Serge Taffard, président de l'association Sciences Atlantique à Saintes.

3 % du soleil apparents

Conséquence, la lune ne passe pas toujours au bon endroit pour provoquer une éclipse. Les éclipses de soleil restent donc assez rares, entre deux et cinq par an en moyenne, en différents endroits de la Terre. En France, la prochaine occultation totale du soleil par la lune ne sera en effet visible… que le 3 septembre 2081 ! Il faudra donc en profiter le 12 août et se tenir prêt dès 19h25, après avoir pris toutes ses précautions (lire ci-dessous) : « *À 19h27* (*), *ce sera le premier contact*, décrit Serge Taffard. *Cela signifie que le bord de la lune commence à effleurer le bord du soleil. Petit à petit, elle va se déplacer devant le soleil. L'occultation maximale aura lieu à 20h23, elle sera de 97 %. La fin de l'éclipse est prévue à 21h15. Le soleil se couchera donc partiellement éclipsé.* » Au total, le phénomène devrait durer un peu moins de deux heures.

Au maximum de l'éclipse, vers 20h23, le soleil sera assez bas sur l'horizon. « *Pour bien l'observer, il faudra trouver un lieu bien dégagé vers l'ouest, ou un peu en hauteur* », conseille Olivier Dicharry. De son côté, Serge Taffard espère que le beau temps sera de la partie : « *S'il y a le moindre nuage ou la moindre brume atmosphérique, cela pourrait gâcher un peu le plaisir* », estime le président de l'association Sciences Atlantique, qui sera à la tour de Broue, près de Saint-Sornin, pour profiter du spectacle (lire ci-dessous). Et de conclure : « *Les Espagnols ont beaucoup de chance*, sourit-il. *Ils verront cette éclipse totale le 12 août et le phénomène se reproduira l'année prochaine du côté de Gibraltar, avant de descendre sur la Tunisie, la Libye puis l'Égypte.* » Avis aux amateurs avides de voyages !

Clément Vidal

(*) **Horaire valable pour Saintes.**

Éclipse solaire : attention danger !



L'utilisation de lunettes adaptées est fortement recommandée pour observer l'éclipse - © Pixabay

Pas question de regarder l'éclipse du 12 août prochain à l'œil nu. Des précautions s'imposent, en particulier pour les enfants.

Brûlures, lésions de la rétine, apparition d'une tache centrale permanente, altération définitive de la vision… Les passionnés d'astronomie le savent : observer une éclipse solaire à l'œil nu peut se révéler très dangereux. Surtout avec un télescope ou des jumelles. Pour profiter pleinement du spectacle, mieux vaut donc s'équiper du matériel adéquat. Attention : les lunettes de soleil habituelles ne suffisent pas.

Il convient de porter des lunettes spécifiques, qui filtrent 100 % des rayons ultra-violets du soleil. « *Ce sont des lunettes en mylar, que l'on peut trouver chez les opticiens ou parfois en pharmacie* », constate Serge Taffard, président de l'association Sciences Atlantique, à Saintes. Aussi, avant de les acheter, « *il faut bien vérifier que figure dessus le marquage « CE » (lunettes certifiées ISO 12312-2, N.D.L.R.)* », ajoute pour sa part Olivier Dicharry, membre de l'association saint-médardaise La Fourmilière.

Avec une association

Le mieux est de se rapprocher des associations qui proposeront des observations ouvertes au grand public (lire ci-contre). « *Nos instruments sont équipés (d'un filtre spécial, N.D.L.R.)*, annonce Serge Taffard. *Cela permettra de voir le soleil sans danger.* » À noter que les lunettes de l'éclipse de 1999 sont aujourd'hui périmées. Mieux vaut donc s'en procurer de nouvelles.

C.V.

Venez assister à l'éclipse de soleil avec des passionnés d'astronomie

À l'occasion de l'éclipse solaire du 12 août, plusieurs clubs d'astronomie de Charente-Maritime proposent de nombreuses animations. Objectif : permettre au grand public d'assister gratuitement à un événement rare, en toute sécurité.

Ce sera le cas d'Astraunis, la section astronomie de La Fourmilière, à Saint-Médard-d'Aunis. « *Nous organisons une observation non loin de la salle polyvalente*, annonce Olivier Ducharry, membre de l'association. *Il y a un silo agricole un peu en hauteur, bien dégagé sur l'horizon.* » Rendez-vous à partir de 18h30, possibilité de stationnement à proximité.

De leur côté, les membres de l'association saintaise Sciences Atlantique seront à la tour de Broue, à Saint-Sornin. Un lieu légèrement surélevé, idéal pour observer l'éclipse, selon son président Serge Taffard : « *Il y a très peu de relief autour*, constate-t-il. *L'horizon y sera bien dégagé, c'est une condition importante.* » Rendez-vous derrière la Maison du Patrimoine vers 19h.

L'Univers Astro Charente-Maritime propose également une observation de l'éclipse à la Grève à Duret, à Arvert. Si cette animation reste gratuite, l'association dispose d'un nombre limité de places. Il convient donc de réserver la vôtre sur le site HelloAsso. Rendez-vous sur place à partir de 18h30. L'observation est précédée d'une exposition de photographies.

De nombreux autres clubs existent dans le département. N'hésitez pas à contacter le plus proche de chez vous pour savoir s'il organise des observations ouvertes au public.

MAIN COURANTE

SAINT-TROJAN-LES-BAINS

■ **TROIS BLESSÉS DANS UNE COLLISION.** Jeudi 30 juillet vers 16h15, 14 pompiers ont été engagés avenue des Bouillats pour un accident de la circulation. Trois blessés dont un grave ont été dénombrés. Ils ont été évacués sur le centre hospitalier de Rochefort. La circulation a été perturbée le temps de l'intervention des secours. La gendarmerie a procédé aux constatations.

LA ROCHELLE

■ **VOIE D'EAU DANS UN BATEAU.** Vendredi 31 juillet vers 18h45, 12 pompiers spécialisés en feu de navire et secours nautiques ont été engagés sur le Vieux-Port pour une voie d'eau sur un voilier de 16 mètres. Les actions de pompage se sont avérées efficaces. Aucune pollution n'a été constatée. Le bateau a été remorqué au port des Minimes.

MARSAIS

■ **MORTELLE SORTIE DE ROUTE.** Dimanche 2 août vers 6 heures, les pompiers sont intervenus route de Saint-Jean pour un grave accident de la circulation. Sur les lieux, un seul véhicule était impliqué. Seule à bord de son véhicule, la conductrice en avait perdu le contrôle et a fini sa course dans le fossé. La jeune femme âgée de 18 ans, demeurant dans les Deux-Sèvres, a été déclarée décédée par le médecin du SMUR. La gendarmerie a procédé aux constatations.

Un détenu de Rochefort condamné en comparution immédiate



Lors de la première audience de comparution immédiate, le prévenu avait demandé et obtenu un délai afin de préparer sa défense - *© Archives L'Hebdo 17*

Le trentenaire avait bénéficié d'un délai de droit afin de préparer sa défense. Il a de nouveau comparu devant le tribunal le 28 juillet.

Un détenu de la maison d'arrêt de Rochefort, dont le casier judiciaire comporte 23 mentions, a comparu une première fois le 26 juin devant le tribunal judiciaire de La Rochelle. Après avoir obtenu un délai pour préparer sa défense, il était de retour dans le box le 28 juillet, poursuivi pour des menaces réitérées de mort et du harcèlement. Des faits commis sur son ex-conjointe à Rochefort entre avril et juin 2026.

La victime avait rompu avec le prévenu à la fin de l'année 2025. Ce que n'avait pas supporté le trentenaire alors incarcéré dans le cadre d'une autre affaire. Terrorisée à la lecture des nombreux messages reçus sur son téléphone, la jeune femme dépose une première plainte le 22 avril. En état de stress post-traumatique, elle se voit notifier plus de huit jours d'incapacité temporaire de travail. Le prévenu ne baisse pour autant pas la garde. La victime dépose une nouvelle plainte le 2 mai : celle-ci avait reçu la visite d'un ami de son ex-compagnon qui lui intimait l'ordre de répondre aux messages.

« Il t'arrivera quelque chose de grave »

Le harcèlement se poursuit. Le 13 mai, la jeune femme reçoit la visite d'un ancien codétenu du prévenu qui lui apporte un courrier sur lequel est écrit : « *Quand je vais sortir, il t'arrivera quelque chose de grave.* »

Face aux magistrats, le trentenaire est beaucoup moins virulent : « *J'ai perdu la raison.* » À la barre, celui-ci décide de lire une lettre qu'il a écrite dans sa cellule : « *J'ai été incapable d'accepter cette séparation. Je regrette profondément le mal que j'ai fait. Je présente mes sincères excuses.* » Des propos peu convaincants pour la victime, présente à l'audience. « *Elle n'y croit pas* », martèle son avocate.

Victime de maltraitance et placé à de nombreuses reprises au cours de son enfance, le prévenu n'a pas eu une vie toujours très rose. Mais la procureure de la République Lucile Babin n'est guère plus sensible aux propos du trentenaire : « *J'ai entendu beaucoup de souffrance de la part du prévenu, mais je ne voudrais pas qu'on se trompe de cible. Sa parole ne rassure pas quand il dit être toujours amoureux de celle qu'il menaçait de « planter » à sa sortie.* »

Une peine de trois ans de prison, dont un an assorti d'un sursis probatoire, une interdiction d'entrée en contact avec la victime, et une interdiction de paraître en Charente-Maritime sont requises. Le tribunal a suivi.

Yannick Picard (CLP)

Un incendie endommage la toiture de la gare de La Rochelle



La grande échelle a été déployée pour venir à bout des flammes - *© Ville LR*

Un incendie s'est déclaré dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 août à la gare SNCF de La Rochelle. Alertés vers 2 heures du matin, les sapeurs-pompiers sont intervenus pour un feu localisé dans la charpente de la toiture, au niveau du hall central. D'importants moyens ont été déployés sur place, avec trois fourgons incendie, deux grandes échelles et trois engins spécialisés. Grâce à la mise en œuvre de deux lances, les secours sont parvenus à contenir rapidement le sinistre. Les flammes ont détruit environ 20 m² de toiture. Les quelque 2.800 m² restants de ce bâtiment classé ont toutefois pu être préservés. Aucune victime n'est à déplorer. Une surveillance a été maintenue à l'issue de l'intervention afin d'écarter tout risque de reprise du feu. Si l'incendie n'a eu aucune incidence sur la circulation des trains, l'accès au hall principal de la gare est en revanche temporairement modifié. Les voyageurs doivent emprunter l'entrée située à gauche du parvis. Une partie du hall, inondée par les importantes quantités d'eau utilisées lors de l'interposition des pompiers, demeure inaccessible le temps des opérations de sécurisation et de remise en état.

Maire de La Rochelle, Olivier Falorni a tenu à remercier les sapeurs-pompiers pour leur engagement : « *Face à cet événement, je veux saluer la mobilisation exemplaire de l'ensemble des sapeurs-pompiers qui ont agi avec sang-froid, efficacité et détermination*, a déclaré l'édile dans un communiqué de presse. *Grâce à leur engagement, le pire a été évité. Au nom de la Ville de La Rochelle, je leur adresse notre profonde reconnaissance.* »

La Ville de La Rochelle annonce par ailleurs qu'elle restera attentive aux suites de cet événement et accompagnera, aux côtés de ses partenaires, les démarches nécessaires à la remise en état de cet équipement majeur.



Un couple de Tonnacquois coupable d'exercice illégal de la médecine

Les deux individus pratiquaient la « curothérapie » et avaient écrit plusieurs ouvrages sur le sujet. Ils ont été condamnés.

Le 11 juin dernier, le tribunal judiciaire de La Rochelle avait jugé un couple de Tonnay-Charente, poursuivi pour exercice illégal de la médecine sur les êtres humains et sur les animaux. Magali K. et Jacques L. travaillaient à distance à partir de photographies et de mails. Le couple expliquait pratiquer et enseigner également la « curothérapie ». Un terme inventé par Jacques L., dont il avait d'ailleurs déposé la marque auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi). Le couple parle « *d'harmonisation des énergies du corps* ». Le policier à la retraite avait créé une chaîne YouTube, un site web et écrit plusieurs ouvrages sur ses pratiques.

Devenu très médiatique, Jacques L., 71 ans, avait attiré l'attention de l'Agence régionale de santé en 2023.



Le couple travaillait à partir de photographies et de mails - *© Pixabay*

Un signalement avait alors été déposé au parquet contre le septuagénaire. Pourtant, lors du procès, plusieurs personnes étaient venues à la barre témoigner en faveur du couple. Certaines avaient d'ailleurs été formées à la curothérapie. Le ministère public avait requis dix-huit mois de prison avec sursis simple et 30.000 euros d'amende pour chacun d'eux, ainsi que l'interdiction d'exercer une activité médicale et paramédicale pendant cinq ans. Le tribunal a rendu son délibéré le jeudi 30 juillet. L'un et l'autre ont été condamnés à 12 mois de prison avec sursis ainsi qu'à une amende 30.000 euros.

Yannick Picard (CLP)



Samuel Buton expose actuellement dans les rues de Forges - © Géraldine Roujol (CLP)

Samuel Buton, le photographe documentaire des mémoires ordinaires loin des clichés

À l'occasion de son exposition à ciel ouvert, il revient sur son parcours et sa manière singulière de raconter les territoires à travers ceux qui les habitent.

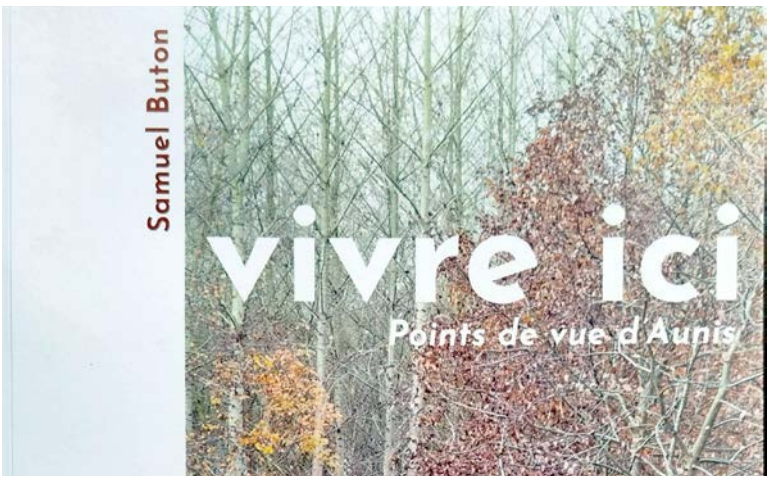
FORGES

Installé en Charente-Maritime, Samuel Buton ne cherche ni l'image spectaculaire, ni l'instant parfait. Ce qui l'anime, ce sont les rencontres, les récits du quotidien et les liens invisibles qui unissent les habitants à leur territoire. Pour lui, l'image est avant tout un moyen d'aller vers l'autre, de recueillir une parole, un souvenir. « *Je pars de l'anecdote personnelle pour raconter du collectif* », résume-t-il.

Si Samuel Buton est devenu photographe, son regard reste profondément marqué par sa formation de géographe, qui inspire encore chacun de ses projets. « *Le territoire, ce sont des paysages, mais aussi les femmes et les hommes qui y vivent, leur manière d'habiter et d'interagir avec ces lieux* ».

100 photos et autant d'anecdotes

Depuis une quinzaine d'années, Samuel Buton développe une photographie documentaire où le réel prime sur la mise en scène. Pendant deux ans, entre 2017 et 2020, il sillonne l'Aunis, appareil photo en bandoulière et micro à la main. Il s'arrête spontanément auprès des habitants, engage la conversation, photographie ceux qui l'acceptent et enregistre leurs confidences. Ce qui l'intéresse, c'est avant tout l'histoire des gens, pas celle du territoire à proprement parler. « *C'est une sorte de témoignage, un état des lieux de ce que pensent les gens, de leurs points de vue et en même temps, ça récolte la mémoire des lieux* », explique-t-il. De ce périple naît son livre *Vivre Ici - Points de vue d'Aunis*, paru en 2020, qui illustre parfaitement cette démarche à travers 100 photos et autant d'anecdotes.



Le livre *Vivre Ici - Points de Vue d'Aunis*, **recueil de 100 photos et anecdotes locales** - © Samuel Buton

Parce qu'il avait le temps, il a choisi de réaliser son projet de livre sur pellicule argentique, une approche qu'il estime douce et naturelle. Le résultat prend rapidement la forme d'une exposition itinérante qui circule depuis maintenant six ans dans différentes communes de l'Aunis. Les 40 photos très grand format installées sur les murs du village sont pour le photographe une façon d'amener l'art dans l'espace public plutôt que d'attendre que le public franchisse la porte d'une galerie.

> *« Il faut que ça ressemble à ce que j'ai vu »*

Samuel Buton n'est attaché à aucune technique en particulier. Il travaille aussi bien en argentique qu'en numérique, en couleur ou en noir et blanc, selon ses projets. Pour lui, l'essentiel est ailleurs. « *Si tu as un super appareil, mais que tu n'as rien à dire au monde, ça n'intéresse personne* », un conseil qu'il aime transmettre aux photographes débutants. Il revendique une photographie sobre, loin des effets spectaculaires : « *Ce que je souhaite montrer, il faut que ça ressemble à ce que j'ai vu. Je veux qu'on ressente une forme de réalité et d'authenticité* », insiste-t-il.

Avec le Stade Rochelais

Son regard l'a conduit dans des univers très différents. Passionné de rugby, il s'immerge durant deux saisons dans les coulisses du Stade Rochelais. Dans son livre *Hors-Champ*, recueil de photos en noir et blanc, il raconte les vestiaires, les entraînements et les instants de complicité, ce que le public ne voit pas. Depuis huit ans, il suit également la compagnie d'acrobates XY, au-delà des frontières, illustrant avec poésie leurs traversées des territoires, et les rencontres qu'elles suscitent au cœur de l'espace public. Plus récemment, il a rejoint un projet du CNRS consacré à la diversité des populations du Périgord vert.

Qu'il travaille en Aunis, au Portugal ou en Palestine, Samuel Buton invite chacun à porter un autre regard sur ces instants du quotidien, en racontant le réel avec délicatesse et sensibilité dans les images, comme dans les textes qui les accompagnent. L'exposition *Vivre Ici - Points de Vue d'Aunis Sud* est à découvrir dans les rues de Forges, jusqu'au 15 septembre, en accès libre.

Géraldine Roujol (CLP)

Livres et informations disponibles sur le site samuelbuton.com

EN BREF

LA DEVISE

PISCINE D'ÉTÉ. Pool party organisée samedi 8 août de 20h à 22h. Enfilez votre maillot et venez nager en musique ! Entrée 2 €. Renseignement au 05.46.68.84.57.

PERMANENCE DES ÉLUS. Durant le mois d'août, la permanence des élus, samedi matin de 11h à 12h, est suspendue. La reprise s'effectuera en septembre.

SURGÈRES

SOIRÉE FESTIVE INTERNATIONALE. Le Secours Catholique et la paroisse Saint-Joseph en Pays surgérien proposent une soirée indienne avec un repas international et de la danse, mardi 18 août de 18h à 22h au Castel Park. Adulte 20 €, -12 ans 10 €. Inscription jusqu'au 10 août au 06.59.66.99.28 ou 06.85.46.46.79 ou 05.46.07.01.77.

DISTRIBUTION DU COURRIER. En raison de perturbations liées aux incendies affectant le centre de tri postal de Cestas (Gironde), dont dépend la commune, les courriers envoyés entre le début des incendies et le 28 juillet, sont bloqués jusqu'à réouverture totale des routes. Le centre de tri de Poitiers ayant pris le relais, les courriers qui ont été envoyés à partir du 29 juillet seront réceptionnés normalement.

CONTRÔLE POTEAUX INCENDIES. M. Thierry Laplanche (Saur) intervient depuis le 4 août sur les communes de Surgères et de Saint-Georges-du-Bois afin de procéder au contrôle des poteaux incendie. Ces opérations, réalisées dans le cadre de la maintenance et de la vérification du réseau de défense incendie, pourront occasionner de légères perturbations.

PAYS MAUZÉEN (79)

CENTRE SOCIOCULTUREL. Fermeture pour congés du vendredi 7 août à partir de 18h jusqu'au lundi 24 août à 14h. Contact au 05.49.26.72.46 ou sur contact.pays-mauzeen@csc79.org

CORRESPONDANTS

ODETTE HUET
Tél. 06 64 53 49 75 - odettehuet@hotmail.com
Surgères, Vouhé, St-Pierre-la-Noue, Puyravault

GÉRALDINE ROUJOL
Tél. 06 61 71 92 94
geraldine.ecrivainpublic@gmail.com
Aigrefeuille-d'Aunis et alentours

TONY LANDRET
Tél. 06 60 02 12 10 - tonylandret2410@gmail.com
Marsais, Saint-Mard, La Devise, Breuil-la-Réorte

LA RÉDACTION
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Sud, Mauzé-sur-le-Mignon

La première édition du Castel Foly's a conquis plus de 160 spectateurs enthousiastes

SURGÈRES

Le cabaret-spectacle, organisé samedi 1er août, a fait salle comble et devrait déjà connaître une deuxième édition.

Premier essai, premier succès. Organisé samedi 1er août au Castel Park de Surgères par Hugo Guérin, le Castel Foly's a conquis plus de 160 spectateurs venus assister à cette première soirée mêlant artistes amateurs et professionnels. Une affluence qui dépasse les attentes de l'organisateur. « *Je suis super fier et heureux de ce qu'ont réalisé tous mes artistes sur scène. Amateurs et professionnels ont effectué un boulot de fou. Nous étions vraiment dignes d'une soirée cabaret-spectacle de pros* », confie Hugo Guérin. Certains participants montaient pourtant sur scène pour la première fois.

Tout au long de la soirée, le public a soutenu les artistes par ses applaudissements et ses éclats de rire. Fort de cette réussite, l'organisateur annonce déjà une nouvelle édition en 2027. « *La première adjointe au maire, Émilie Yvon, était ravie et est venue nous féliciter à l'entracte puis à la fin du spectacle* », ajoute-t-il.

Odette Huet (CLP)









Le public présent a pu apprécier l'organisateur en Amir, Mireille Mathieu, Claude François, Patricia Kaas et bien d'autres, ou encore Aline et sa démonstration de pôle dance, la troupe des Glitter gang de Chauray (79), sans oublier Isa et Laurent en Rita Mitsouko - © *Odette Huet (CLP)*

IMPRIMERIE
l'Angérien libre

NE BOUGEZ PAS
J'ARRIVE !
05 46 32 22 56



DEVIS RAPIDE
& GRATUIT
Livraison gratuite dans les Vals de Saintonge

GRAND FORMAT
- Roll Up
- Bâche
- Affiche
- Adhésif
- Panneau

IMPRESSION NUMÉRIQUE
- Carte de visite
- Affiche A4, A3
- Brochure
- Dépliant
- Carnet autocopiant
- Ticket

Le patrimoine local livre ses secrets d'histoire sur votre smartphone



Une nouvelle signalétique est visible sur l'entrée de la bibliothèque de Ciré-d'Aunis - *© Géraldine Roujol (CLP)*

AUNIS

Cet été, une nouvelle signalétique permanente prend place sur différents bâtiments historiques des communes du territoire.

Afin de valoriser le patrimoine bâti présent sur le territoire, un travail de recensement a été mené sur l'ensemble des communes de l'Aunis Marais Poitevin. Ce repérage, mené conjointement par le Comptoir Local (Office de tourisme) et les communautés de communes Aunis Sud et Aunis Atlantique, a permis de mettre en avant un héritage patrimonial, de la préhistoire à nos jours, en déployant une signalétique harmonisée sur l'ensemble du territoire.

Chaque village a ainsi sélectionné un à deux éléments patrimoniaux qui sont ou seront prochainement équipés d'un totem ou d'une plaque floqués du logo *Patrimoine de l'Aunis*. Un accès simplifié à l'information, par le biais d'un QR-code, permet de se connecter directement aux récits et anecdotes historiques du lieu. Cette démarche vise à préserver et à sensibiliser un public curieux de ces richesses et à en faciliter la découverte.

C'est en scannant le QR-code apposé sur l'un des piliers de la bibliothèque de Ciré-d'Aunis que l'on découvre l'origine de ce bâtiment, ainsi que toutes les fonctions qu'il a occupées au fil du temps. Tout d'abord maison de l'abbé Chasseriau, il a ensuite accueilli la maison d'école des filles en 1858, puis la cantine scolaire cent ans plus tard. Quelques mètres plus loin, c'est l'église romane, construite au XII^{e} siècle, qui livre son passé : détruite au XIV^{e} siècle en même temps que le château après avoir été déplacée, certaines de ses pierres ont été disposées sur des façades d'anciennes maisons du village. Ce n'est qu'au XVI^{e} siècle qu'un chevalier et baron de Ciré fait reconstruire l'église actuelle.

Et qu'en est-il du pigeonnier de Forges, du sarcophage de Marsais, de l'ancien abreuvoir de Vouhé ou encore du bâtiment de la gare du Thou ? Grâce à cette initiative, visiteurs et habitants pourront désormais découvrir ou mieux connaître ces témoins de l'histoire, au gré de promenades ou de déplacements quotidiens.

Géraldine Roujol

Les jeunes disposeront bientôt de leur propre conseil municipal

CHAMBON

Cette nouvelle instance, qui a été évoquée lors du conseil du mercredi 22 juillet, doit se mettre en place à partir du mois d'octobre.

Lors de la dernière réunion de la commission « Jeunes », les élus ont planché sur la création d'un conseil municipal des jeunes. Cette nouvelle instance réunira des élèves de CM1 et de CM2 ainsi que des collégiens de 6^{e} et de 5^{e}. Huit jeunes conseillers municipaux seront élus, à condition d'être domiciliés sur la commune. « *Ce conseil se réunira régulièrement pour faire des propositions,* indique Pascal Maginot, premier adjoint au maire. *Par exemple, sur l'amélioration de la vie des jeunes dans la commune ou les activités qui pourraient être mises en place* ».

Le scrutin se déroulera selon des modalités proches de celles des élections municipales, en octobre prochain. « *Nous ferons une élection publique comme ça se fait pour les municipales* ». Avant le vote, une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet aux enfants, aux adolescents et à leurs parents, en associant également l'institutrice.



Huit jeunes, issus de la commune, seront élus pour siéger au sein de ce conseil qui se réunira en mairie - *© Odette Huet (CLP)*

Par ailleurs, la municipalité mettra en place, dès la rentrée de septembre, deux emplois non permanents destinés aux 16-20 ans. Ils auront pour mission de participer à de petits travaux d'entretien des espaces verts aux côtés des agents communaux. Ces jeunes pourront intervenir trois heures par semaine, le mercredi après-midi, pendant toute la période scolaire. Cette initiative doit leur permettre de percevoir un complément d'argent de poche tout en rendant service à la commune et en découvrant le fonctionnement du monde du travail au sein d'une collectivité. Deux postes seront proposés dès le mois de septembre.

Odette Huet (CLP)

Aigrefeuille-d'Aunis : les Nuits folles, un festival qui a bonne réputation



Le groupe Rock'Elle, d'Angoulins-sur-Mer, s'est produit en première partie jeudi 23 juillet - *© Odette Huet (CLP)*

Jeudi 30 juillet, les Nuits folles, organisées par le comité des fêtes, ont refermé leur édition 2026 après cinq rendez-vous proposés chaque jeudi de juillet. Le bilan est largement positif pour les organisateurs, à commencer par leur président, Frédéric Dubois. « *Nous avons eu une grosse affluence durant ces cinq jeudis, et notamment sur les deux derniers avec plus de 800 personnes présentes à chaque soirée.* » Fidèle à son identité, le comité des fêtes a une nouvelle fois privilégié une programmation mettant à l'honneur des groupes interprétant des compositions originales en français. Des artistes locaux, venus de La Rochelle, Rochefort, Marans et, cette année, de Niort.

« *Le groupe Perdrix Pop Paradisio a connu un grand succès, de même que le groupe Artery qui a distillé du métal et a fait danser le public,* souligne le président. *Comme d'habitude, nous faisons découvrir des musiques que le public ne connaît pas trop, en deuxième partie.* » Fort de cette réussite, le comité des fêtes regarde déjà vers 2027. Les bénévoles sont prêts à renouveler l'aventure et les premiers contacts sont déjà pris avec plusieurs formations. « *D'une année sur l'autre, les groupes qui n'ont pas pu participer à une édition se positionnent pour l'année suivante. Aucun ne refuse de venir, car les Nuits folles leur offrent une belle visibilité et le festival bénéficie désormais d'une bonne réputation. Les artistes soulignent la qualité de l'accueil réservé par les bénévoles, l'excellente ambiance et le cadre magnifique du site* », se félicite Frédéric Dubois.

RETOUR EN IMAGES



Vendredi 31 juillet à Surgères a eu lieu une nouvelle édition de la soirée des extras, ouverte aux valides et aux handicapés, organisée par la CDC Aunis Sud, en partenariat avec le SCS Plongée, SCS Natation et Aunis Sud Triathlon. Plus d'une centaine de personnes ont profité de la piscine et des initiations à la plongée - *© Odette Huet (CLP)*





Bandit, le Bouvier bernois de Ludivine fait connaissance avec Ari, le Dobermann de Kévin et Julie - *© Damien Carboni*

Sur plus de 2.000 mètres carrés, un premier parc canin a ouvert pour assurer la sécurité de tous

Face à la recrudescence d'incivilités, la Ville a créé un espace dédié aux propriétaires de chiens respectueux des règles. Ouvert le 20 juillet, il a déjà ses adeptes.

ROCHEFORT

Boulevard de la Résistance, entre le collège Lafayette et le Polygone, le parc canin, ouvert depuis le 20 juillet, est idéalement situé à quelques centaines de mètres seulement de la place Colbert. D'une superficie de 2.100 mètres carrés, le lieu, clôturé et en accès libre, répond à une attente des propriétaires de chiens désireux d'offrir à leur compagnons à quatre pattes un espace de liberté sécurisé pour se défouler. Clôturé, il a nécessité 200 heures de travail de la part des espaces verts. Ce parc constitue également une réponse pragmatique de la municipalité à un problème grandissant dans la cité de Colbert, à savoir une recrudescence d'attaques de chiens non tenus en laisse. Des faits qui se concentrent notamment près de la Corderie royale (lire notre édition du jeudi 18 juin).

“Un problème pur d'incivilité”

« *Depuis le début de l'année, tous les mois, nous avons constaté une série d'incidents comme des morsures de chiens entre eux, sur des personnes dont des agents municipaux. Un chien de catégorie 1 a même tué un Yorkshire chez un commerçant rochefortais*, déplore Alain Giorgis, 2e adjoint au maire en charge de la sécurité. *En me promenant à la Corderie royale, j'avais observé une dizaine de chiens en liberté avec leur maître qui empêchaient les gens de s'asseoir. Les gens écrivaient aussi (à la mairie, N.D.L.R.) pour dire qu'ils ne pouvaient plus passer là-bas car ils avaient peur pour leur petit chien vis-à-vis des plus gros. Nous avons essayé de discuter. C'est un problème pur d'incivilité. Les gens ne respectent pas les autres. Des adultes et les enfants, surtout petits, ont peur.* »

Comme l'avait indiqué le maire Hervé Blanché, début juin, la municipalité a donc pris un arrêté visant à interdire de promener son chien sans laisse. Et ce, après avoir diffusé un communiqué le 1er juin dernier, rappelant certaines règles auprès des propriétaires : tout type de chien doit impérativement être tenu en laisse. Les contrevenants s'exposant à une amende de 35 euros pouvant s'élever jusqu'à 150 euros. De plus, l'abandon de déjection sur la voie publique est, lui, passible d'une amende forfaitaire de 135 euros.



Alain Giorgis, 2e adjoint au maire, en charge de la sécurité, présente le fonctionnement du parc canin qui a coûté environ 4.000 euros - *© Damien Carboni*

20 chiens

Après une première campagne de sensibilisation, sans verbalisation, menée par la police municipale, le ton s'est durci depuis l'ouverture, le 20 juillet. Un propriétaire, dont le chien n'était pas tenu en laisse au jardin de la Marine, s'est ainsi vu infliger une amende de 35 euros. « *La liberté des uns commence là où s'arrête celle des autres,* rappelait l'élu. *Outre le règlement de la Corderie royale qui est un Monument historique, nous avons apposé des panneaux supplémentaires, comme au cours d'Ablois à côté du parking cours Roy-Bry.* »

D'où l'idée de la création de ce parc canin, d'une capacité de vingt chiens, à proximité du centre-ville. Avantage : la présence de parking et le calme. Ce parc de 2.100 mètres carrés, doté d'un petit sas destiné à éviter les rencontres directes entre animaux, dispose d'un règlement intérieur : il est interdit aux chiens de 1re catégorie et ceux de 2e catégorie sont autorisés avec muselière. De plus, les propriétaires ont obligation de ramasser les déjections.

Rencontre d'un Bouvier bernois avec un Dobermann

L'expérience semble concluante pour les premiers utilisateurs qui mettent l'accent sur l'importance de la sociabilisation de leurs animaux. À l'image de Ludivine, venue avec Bandit, un Bouvier bernois, âgé de 7 mois, de 40 kg. « *Nous habitons une maison dans le quartier Avant-Garde. C'est la première fois que nous venons ici. C'est très bien car il n'existe pas beaucoup d'endroits sécurisés. Je ne peux pas lâcher mon chien dans un parc pour enfant.* » Non véhiculée, elle plaidait d'ailleurs pour un aménagement similaire près de son domicile. Kévin et Julie, eux, vivent à Breuil-Magné. Ils en sont déjà à leur quatrième visite. Âgé de 7 mois, Ari leur Dobermann de 33 kg a besoin d'espace pour se dépenser. « *C'est une super initiative*, glisse Kevin. *Avant, les gens allaient à la Corderie. Nous venons deux fois par semaine à raison de 30 à 45 minutes.* »

Damien Carboni

EN BREF

ROCHEFORT

■ **ACCUEIL DE LOISIRS.** Le centre de loisirs Pergaud et les Espaces jeunes de la Gelinerie et du skatepark sont fermés jusqu'au vendredi 14 août. Les activités et l'accueil administratif seront assurés à compter du lundi 17 août.

■ **VIGILANCE ESCROQUERIE.** Des personnes mal intentionnées se présentent au domicile de particuliers en se faisant passer pour des agents du service de l'eau potable de la Caro. Elles indiquent rechercher une fuite d'eau et demandent à accéder au compteur. contactez le service de l'eau potable de la Caro au 05.46.82.67.06 afin de vérifier la réalité de l'intervention.

FOURAS-LES-BAINS

■ **ATELIER CRÉATIF.** Concours de châteaux de sable organisé lundi 10 août de 10h à 18h sur la grande plage. Inscription sur place le matin.

■ **EAU 17.** Les itinérances de l'escape game pour découvrir les bons gestes et devenir un héros de l'eau feront escale mardi 11 août de 9h à 17h à la pointe de la Fumée. 15 minutes de jeu et 20 minutes d'échanges. Équipe de 2 à 4 joueurs, à partir de 10 ans. Renseignement au 06.07.95.89.78 ou 06.86.46.30.21.

■ **CONCERT.** Dans le cadre du 37e Festival international d'orchestres de jeunes, les Virtuoses donneront un concert, jeudi 6 août à 20h30, en l'église de Saint-Gaudence.

BREUIL-MAGNÉ

■ **À LIVRE OUVERT.** La bibliothèque est exceptionnellement fermée du 8 au 30 août.

ST-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

■ **ÉGLISE.** Mercredi 12 août, l'association Culture et Patrimoine organise un concert de musique classique (Mozart et les grands airs d'opéra) à 18h30 (entrée libre, au chapeau). Tél. 06.70.28.58.09.

BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

■ **DON DE SANG.** Une collecte est organisée par l'Établissement français du sang mercredi 12 août de 8h à 13h à la salle le Sémaphore. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Une centaine de véhicules anciens devant le pont Transbordeur pour la 1re édition du Bouchon des deux Ponts

ÉCHILLAIS

Dimanche 2 août, l'association de véhicules anciens a organisé un embouteillage rétro au Transbordeur.

Il s'agissait d'une première pour la toute nouvelle association de véhicules anciens (AVAE) créée il y a quelques mois seulement par Jean-Jacques Lesage. Une centaine de voitures, mobylettes, caravane étaient au rendez-vous, dimanche 2 août, pour « célébrer » les bouchons des départs en vacances au pont Transbordeur, avant la construction du viaduc du Martrou. « *Nous avons créé cette association avec une bande de copains et de bénévoles. Nous avons proposé ce style de manifestation parce qu'il y a un partage avec les gens qui ont des voitures anciennes. En ce moment, le partage est ce qu'il y a de plus important* », précisait Jean-Jacques Lesage. Et les participants ont pleinement investi la manifestation en se costumant, en racontant leurs souvenirs et en récréant fictivement un embouteillage, côté Échillais. Les majorettes de Saint-Genis-de-Saintonge - Les bâtons de l'estuaire - les attendaient pour parfaire la séance rétro. Seule condition, les véhicules devaient être antérieurs à 1991, date de construction du viaduc.









Star de l'événement, l'Hotchkiss (en haut, à g.) de Léonce Vieljeux, maire de La Rochelle et résistant, fusillé par les Allemands en 1944, présentée par son propriétaire actuel (à gauche) et Jean-Jacques Lesage, l'organisateur du Bouchon - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

Jean-Guy Vizet (CLP)

Lau'rando : un club qui marche fort depuis plus d'un quart de siècle

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

Créée au début des années 2000, l'association propose aussi bien de la marche douce que classique ou soutenue.

La région est riche de paysages d'intérêt que l'on peut découvrir en pratiquant la randonnée. Aussi, le club Lau'rando à Saint-Laurent de-la-Prée propose-t-il de nombreuses animations tout au long de l'année. Elles permettent ainsi de mieux connaître un secteur qui fourmille d'espaces naturels parfois peu connus du grand public. Chemins de campagne et marais sont autant de lieux familiers à (re) découvrir par le biais de parcours pédestres mis en place par le club.

Rencontre avec Marc Locqueneux, trésorier de l'association. « *Cette dernière existe depuis le début des années 2000,* explique-t-il. Actuellement, *elle est présidée par Robert Leguay.* » Lau'rando est régie par la loi de 1901 et est affiliée à la Fédération française de randonnée pédestre. « *Basée à Saint-Laurent-de-la-Prée, elle propose des activités pédestres adaptées à toutes les allures : douce car le club est agréé »santé« , marche classique ou soutenue. Les randonnées s'effectuent généralement en plaine. Elles peuvent être faciles ou plus sportives. Le club organise également des manifestations* », détaille le trésorier.



Des randonnées sont proposées tout au long de l'année par le club Saint-Laurentais - *© M.L.*

Le mardi matin, Lau'rando met en place des circuits de 12 kilomètres. À la belle saison, une ou deux fois par mois, le club organise des journées complètes de 17 kilomètres environ. Les amateurs peuvent participer à des marches rapides de 16 à 20 kilomètres. La durée moyenne des sorties est d'une demi-journée. Les adhérents ayant pris leur licence et participant régulièrement aux randonnées sont bien entendu prioritaires. Les personnes qui souhaitent animer des randonnées peuvent, elles, le faire après une formation dispensée par le Comité départemental de randonnées. Il est aussi possible de participer à l'entretien et au balisage des itinéraires de randonnées (GR, GRP ou PR) créés par ce même comité.

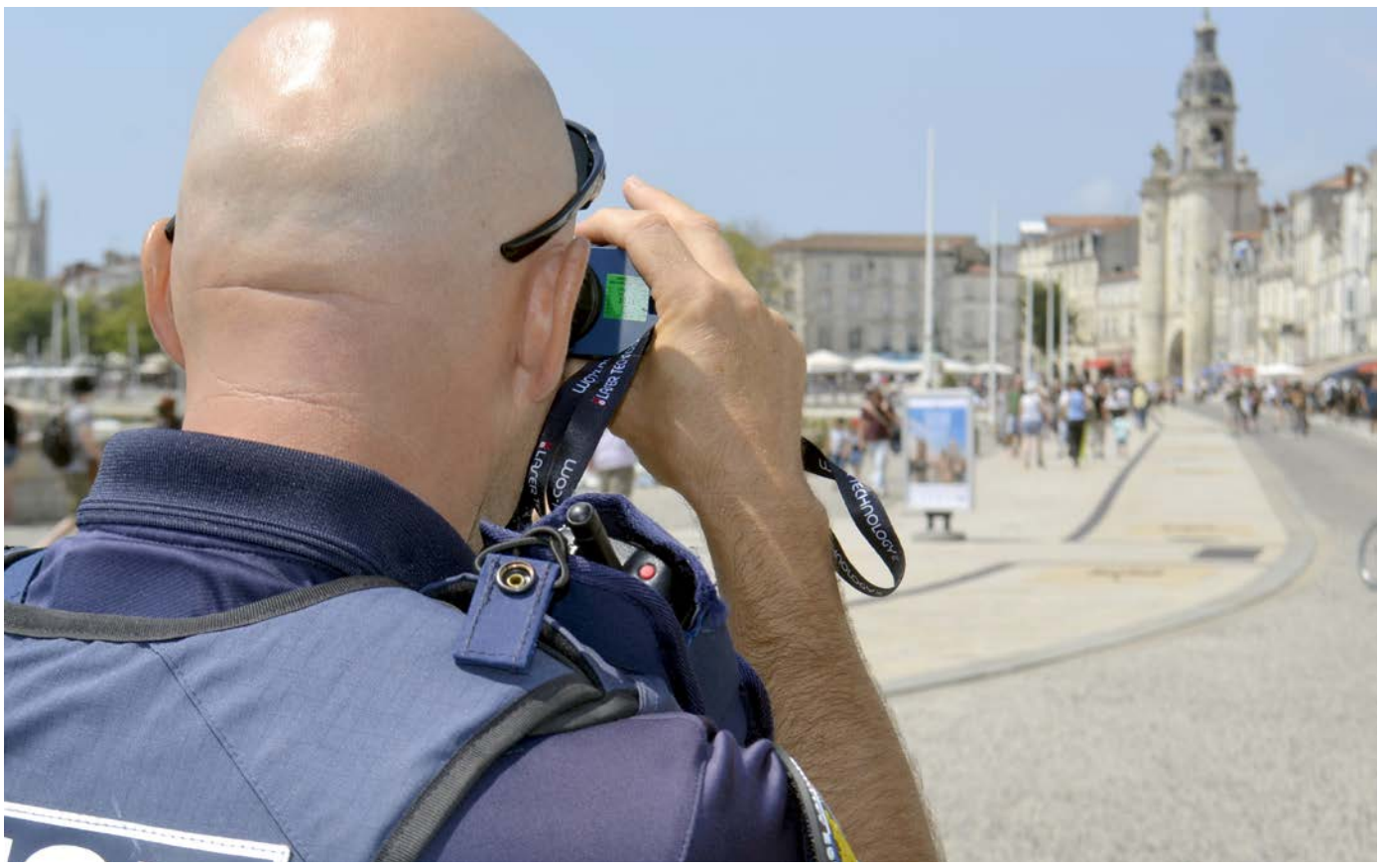
Nicole-Claude Meschin (CLP)

L'évènement phare de l'association est la Marche de la Saint-Laurent qui a lieu lundi 10 août.

Tonnay-Ch. : un plan de gestion imposé à Timac-Agro au quartier de la Coudre

Le 28 juillet, Michel Prosic, préfet de la Charente-Maritime, a pris un arrêté préfectoral complémentaire. Il demande à la société Timac-Agro de lui remettre, dans un délai de six mois, un plan de gestion en vue de définir les mesures de correction au quartier de la Coudre à Tonnay-Charente. Une décision prise suite à l'interprétation de l'état des milieux (IEM) qui est désormais finalisée. Celle-ci conclut que certaines parcelles sont incompatibles avec les usages résidentiels actuellement constatés. Le communiqué précise que depuis 2019, les services de l'État demandent à la société, exploitant d'une usine de fabrication d'engrais à Tonnay-Charente, de réaliser une IEM pour évaluer les éventuels impacts sanitaires de son activité sur les parcelles du lotissement de « la cité de la Coudre ». Plusieurs campagnes d'investigation et d'analyse ont été nécessaires. Les services de l'État se sont également appuyés sur l'expertise du Bureau de recherches géologiques et minières avant d'arrêter les suites à donner. Les investigations, réalisées avec l'accord des riverains volontaires, ont porté sur 92 parcelles du lotissement (87 privées et 5 publiques). Les analyses mettent en évidence que près de la moitié des parcelles étudiées présentent un état des sols incompatible avec les usages résidentiels et l'autoproduction alimentaire. Elle s'explique par la présence de métaux lourds à des niveaux présentant des risques sanitaires. En revanche, s'agissant des eaux souterraines, les puits privés analysés n'ont révélé aucune pollution. Les occupants des parcelles concernées sont invités à des mesures de précaution : pas de cultures potagères ni d'élevage en pleine terre, maintenir un couvert végétal pour limiter l'envol des poussières et à se laver systématiquement les mains après tout contact avec le sol. Nous reviendrons sur cette décision dans notre prochaine édition.





Les policiers municipaux sont équipés de jumelles permettant de contrôler la vitesse des EDPM - © *Clément Vidal*

Vélos, trottinettes électriques, gyropodes… : la police municipale veille au respect des règles

Les agents de la police municipale ont mené, jeudi 30 juillet sur le Vieux-Port, plusieurs contrôles sur les EDPM. Une opération qui sera réitérée au cours de l'été.

LA ROCHELLE

EDPM. Cet acronyme ne vous dit peut-être pas grand-chose. Son utilisation est pourtant amenée à s'amplifier. Il signifie « engin de déplacement personnel motorisé » et désigne les vélos électriques, les trottinettes, les gyropodes… Autant de moyens de locomotion qui se multiplient dans nos villes, en particulier à La Rochelle. Mais leurs utilisateurs s'octroient parfois quelques libertés avec le Code de la route (vitesse, respect des couloirs de circulation ou des trottoirs, éclairage…). De quoi rendre la cohabitation avec les autres usagers et les piétons compliquée. C'est pourquoi la police municipale a mené, jeudi 30 juillet, une opération de contrôle de ces EDPM le long des quais Duperré et Valin, sur le Vieux-Port. Objectifs : faire de la prévention, mais aussi sanctionner les comportements dangereux.

> *“Il existe un vrai différentiel de vitesse entre un piéton et un EDPM”*

Car ces EDPM peuvent être à l'origine d'accidents graves, comme le rappelle Jérôme Piquenot, adjoint au maire de La Rochelle chargé de la sécurité et de la tranquillité publique : « *Il existe un vrai différentiel de vitesse entre un piéton et un engin motorisé*, constaté l'élu. *Il nous faut donc avoir une réponse équilibrée pour faire en sorte que les usagers vulnérables et les usagers raisonnables de ces EDPM se sentent valorisés dans l'espace public.* » En particulier sur le Vieux-Port, où les couloirs de circulation ont été redéfinis il y a quelques semaines pour davantage de clarté : « *Ces nouveaux aménagements vont dans le sens de la sécurité* », confirme Jérôme Piquenot. Ce dernier promet par ailleurs que les contrôles vont se multiplier en différents points de la ville au cours des prochaines semaines.



Le curvomètre permet de vérifier si les EDPM ont été débridés et à quelle vitesse maximale ils peuvent rouler - © *Clément Vidal*

52 km/h au lieu des 25 km/h autorisés

Ce 30 juillet, ces contrôles « *aléatoires* » commencent vers 13h30. Munis de jumelles spéciales, les policiers municipaux repèrent au loin les EDPM. L'appareil leur indique aussitôt la vitesse à laquelle circulent leurs utilisateurs. Les contrevenants ne se font pas attendre bien longtemps : à peine quelques minutes après le début de l'opération, un livreur d'une grande enseigne américaine est « flashé » à 52 km/h (au lieu des 25 km/h autorisés pour les EDPM) [*]. Arrêté, son vélo électrique est alors placé sur le banc à rouleaux d'un curvomètre. Cet appareil détecte le débridage des engins de déplacement et mesure leur vitesse réelle. « *Il pouvait monter à 61 km/h*, confie un agent de la police municipale. *Il a écopé d'une amende de 90 euros.* » En fonction de la vitesse, les amendes peuvent grimper jusqu'à 1.500 euros et s'accompagner d'une confiscation de l'engin.

Au final, très peu de verbalisations

« *Même à 20 km/h, vous pouvez être dangereux*, rappelle Christine Soliwada, responsable de la police municipale de La Rochelle. *Les gens ne savent pas adapter leur vitesse aux circonstances. Certains usagers, sous prétexte qu'ils ont une trottinette ou un vélo et qu'ils sont sur une piste cyclable, se disent : « Je suis le roi. » Mais ce n'est pas comme cela que ça fonctionne. Et une collision avec une trottinette, ça fait mal !* »

Le bilan de cette heure de présence sur le Vieux-Port reste modeste : les policiers municipaux n'ont procédé qu'à deux verbalisations - l'une pour vitesse excessive, donc, et l'autre pour le port d'écouteurs sur un vélo électrique - ; ils ont également réalisé dix contrôles au curvomètre - six trottinettes et quatre vélos - et délivré de nombreux messages de prévention.

Clément Vidal

[*] Sur le Vieux-Port comme partout ailleurs à La Rochelle, la vitesse est limitée à 30 km/h.

EN BREF

CHÂTELAILLON-PLAGE

■ **GRAINS DE SABLE.** Des ateliers motricité à travers des jeux, des obstacles adaptés et des activités d'éveil corporel sont proposés aux enfants de 0 à 3 ans non scolarisés, du lundi 17 au mercredi 19 août de 9h30 à 11h30 au 1A rue de l'Avenir. Inscription à partir de 7 € la séance au 05.46.30.18.10 ou au 05.46.30.18.04.

DOMPIERRE-SUR-MER

■ **CONSEIL DES SAGES.** Vous avez plus de 55 ans et souhaitez mettre votre expérience au service de votre commune ? Le Conseil des sages est fait pour vous. Il vous offrira l'opportunité de partager vos idées, de contribuer aux projets locaux et de participer à la vie locale. Dossier d'inscription à retrouver à l'accueil de la mairie.

PUILBOREAU

■ **CAFÉ RENCONTRE.** Mardi 11 août à partir de 9h30, venez rencontrer vos voisins le temps d'un café ou d'un thé à la Maison du Puilborain (2A, rue Villeneuve). Gratuit et ouvert à tous. Rens. au 05.46.68.99.77 ou ccas@ville-puilboreau.fr

SAINT-ROGATIEN

■ **GENS DU VOYAGE.** Une cinquantaine de caravanes se sont installées illégalement, mardi 29 juillet, sur le terrain jouxtant la rue des Magnolias. Sur la page Facebook de la commune, le maire Didier Larelle a indiqué vouloir déposer plainte.

SAINT-XANDRE

■ **CULTURE.** Théâtre, musique, humour… L'Agora ouvrira sa saison culturelle 2026-2027 le 19 septembre prochain avec son festival du court métrage. La billetterie est d'ores et déjà ouverte à la médiathèque (aux heures d'ouverture) et sur le site de la commune, saint-xandre.fr

SAINTE-SOULLE

■ **TOUR CYCLISTE POITOU-CHARENTES.** Afin d'assurer la sécurité des coureurs et des spectateurs mardi 25 août, la commune recherche des signaleurs. Rens. au 06.11.25.90.61.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle



© Magnific

La 48e édition de la Fête des Boucholeurs met à l'honneur huîtres et moules

Dimanche 9 août, de 10h à 23h, le village des Boucholeurs fêtera la tradition, le savoir-faire et la convivialité du monde conchylicole. L'entrée est libre. Le tour des animations.

CHÂTELAILLON-PLAGE

Chaque été depuis quasiment un demi-siècle, le rendez-vous est donné au village des Boucholeurs pour un moment incontournable et emblématique du littoral charentais : la Fête des Boucholeurs. Au menu, quatre défis un brin loufoques et déjantés ainsi que des dégustations d'huîtres et de moules. Les ostréiculteurs du village et le Syndicat Conchylicole régaleront les visiteurs, de 11h30 à 23h30, de leurs spécialités locales : huîtres fraîches, sardines, seiches et moules charentaises. Ces dernières feront l'objet d'une attention toute particulière lors de la fameuse éclade géante avec les aiguilles de pin.



© Jeromine_Photographe

Dans les coulisses du métier de mytiliculteur

Pour le reste, le programme sera des plus savoureux. À 10h, ce sera l'ouverture des animations, du marché artisanal et de l'espace pédagogique. De 10h à 18h30, place à des animations pour les P'tits Bouchos par le Quartier des Boucholeurs et la découverte de l'exposition de sculptures Artour (au 35 avenue André Dulin).

Des animations sur l'espace pédagogique sont ensuite prévues à 10h30 et à 11h45. Entre 11h et 12h, un défi consistera en une série d'épreuves aussi sportives que déjantées dans l'estran : tir à la corde, pousse-pied, courses de brouettes, courses de plates ou encore football dans la vase.

À 11h, une démonstration de triage de moules à l'établissement Prevost-Chollet et un spectacle jeune public auront lieu sur l'espace pédagogique. La cabane fera découvrir les coulisses du métier de mytiliculteur : du triage au nettoyage en passant par le débyssusage, etc. Maud et son équipe partageront leur savoir-faire et dévoileront les secrets d'un métier passionnant.

Puis, à 11h30, place au concours d'ouverture d'huîtres et de mangeurs d'huîtres (place André Hesse). Un défi qui requiert rapidité, précision et maîtrise du geste. Il sera suivi des danses traditionnelles, à 12h, avec Les Mélusines (place André Hesse). Sur le front de mer, de 14h à 15h30, auront lieu la course de plates et la remise du diplôme des pigouilleurs (inscriptions auprès du Syndicat conchylicole de Châtelaillon-Plage et d'Yves).

Sur l'espace pédagogique auront, tour à tour lieu, des animations (à 15h30 et 16h45) et un spectacle jeune public (à 16h). À 17h, le concours d'ouverture d'huîtres et de mangeurs d'huîtres fera son retour (place André Hesse).

Eclade géante gratuite

Une seconde démonstration de triages de moules aura lieu à l'établissement Prevost-Chollet (à 17h30) avant du football dans la vase sur le front de mer (à 18h). Moment très attendu, l'éclade géante gratuite place André Hesse (digue) mettra en appétit les papilles sur les coups de 19h.

De 19h15 à 21h, l'apéro des Boucholeurs prendra le relais en musique chez les restaurateurs et auprès des cabanes de dégustation. De 21h à 22h30, la première partie du Bal populaire avec le groupe Showys (place André Hesse) fera digérer les convives avant le spectacle pyrotechnique de dix minutes tiré en mer à 22h30. Enfin, les plus endurants pourront se dégourdir les jambes, de 22h40 à 1h, durant la 2e partie du Bal populaire (place André Hesse). Une journée qui s'annonce riche en émotions visuelles et gustatives !

Damien Carboni

Accès libre, restauration et dégustations sur place de 11h30 à 23h30. Programme complet à retrouver sur chatelaillonplage.fr

Pierre-Joseph Esquié, une empreinte durable dans le paysage ferroviaire du département

Ce natif de Toulouse reste assez méconnu du grand public. Il a pourtant dessiné huit gares en Charente-Inférieure, dont celle de La Rochelle, l'une des plus belles de France.

Pierre-Joseph Esquié : ce nom ne vous dit peut-être pas grand-chose. Et pourtant. Au tournant des XIXe et XXe siècles, ce Toulousain de naissance (1853-1933) était l'un des plus grands architectes de son temps. La halle de Carbone (Haute-Garonne), c'est lui ; la basilique Sainte Germaine de Pibrac (Haute-Garonne), c'est aussi lui ; le casino et les thermes de Dax (Landes)[1], c'est encore lui. Bref, dans sa région natale et plus largement dans le sud-ouest, les exemples ne manquent pas. Mais Pierre-Joseph Esquié s'est également penché avec délectation sur la Charente-Inférieure où il a surtout réalisé… des gares ferroviaires ! Rien de très étonnant à cela : l'époque est marquée par la révolution industrielle, et le chemin de fer devient alors l'un des moyens de transport préférés des Français. Petit tour d'horizon de ses œuvres, toujours visibles dans le paysage de nos communes.



Pierre-Joseph Esquié vers 1894 - © Coll. ENSBA Paris

La gare de La Rochelle

Dans le département, l'œuvre la plus emblématique de Pierre-Joseph Esquié reste sans nul doute la gare de La Rochelle. Sa construction débute en 1911 à l'extrémité sud de l'ouvrage à cornes. Trois ans plus tard, elle est interrompue en raison du déclenchement du premier conflit mondial. En 1917, le site accueille un corps expéditionnaire américain qui y installe des unités de montage de wagons. La construction reprend deux ans plus tard et la gare est inaugurée en novembre 1922.

Ce qui frappe avec cet édifice, c'est sa monumentalité. Long d'une centaine de mètres, il est bâti en pierres de taille dans un style néo-classique. La façade et les pavillons latéraux offrent de riches ornements qui évoquent la faune marine : poissons, crabes, langoustes… Certains sont toutefois restés au stade de l'épannelage, c'est-à-dire que les sculptures n'ont pas été réalisées, ou sans les finitions. Au centre de la façade, un campanile de 45 mètres de haut - plus haut que les tours du Vieux-Port ! - domine le parvis et fait face à l'avenue de Strasbourg (aujourd'hui avenue du Général de Gaulle) qui mène au cœur de ville. De chaque côté de cette tour, au sommet de laquelle trône une horloge, deux grandes baies laissent entrer et sortir les voyageurs. Comme le campanile, la façade et les toitures, le hall des voyageurs et ses mosaïques sont eux aussi inscrits au titre des monuments historiques. Ils sont l'œuvre d'Auguste Binet. Ces décorations représentent le Vieux-Port et la marine à voile du XVIIe siècle. À l'arrière du bâtiment, une halle métallique, longue de 168 mètres et haute de 24 mètres, surplombe les voies ferrées.

En 2024, la gare de La Rochelle a vu transiter plus de trois millions de voyageurs, un record ! Une fréquentation qui s'explique aussi par la desserte TGV : depuis 1993, la cité aux deux tours est en effet reliée à Paris.

La gare de Rochefort

À une trentaine de kilomètres plus au sud, la gare de Rochefort-sur-Mer est elle aussi née du coup de crayon de Pierre-Joseph Esquié. Le bâtiment actuel est construit à partir de 1913, sur l'emplacement même d'une gare primitive érigée une cinquantaine d'années plus tôt. Son architecture diffère totalement de celle que proposera le natif de Toulouse quelques années plus tard à La Rochelle. L'édifice rochefortais s'inscrit en effet davantage dans un style Art déco typique du début du XXe siècle : long de 90 mètres, il se compose d'un corps central coiffé d'un dôme carré de 20 mètres de haut. Soulignée par l'inscription « Chemins de Fer de l'État » - une manière pour la compagnie d'affirmer sa puissance - et surmontée des armes de la ville, l'entrée des voyageurs est protégée par une grande marquise sur laquelle a été installée une horloge. Ce hall central, de structure métallique, est délimité par deux petits pavillons latéraux. De chaque côté de ce bâtiment principal, les ailes se terminent chacune par un pavillon de retour plus haut d'un niveau, autrefois occupés par les bureaux des cheminots et le buffet de la gare. Derrière, les voies sont surmontées d'une double marquise.

En 2024, plus de 710.000 voyageurs ont transité par la gare de Rochefort.



La gare de Rochefort a accueilli plus de 700.000 voyageurs en 2024 - D.C.



La gare de La Rochelle a fêté son centenaire en 2022 - © Archives L'Hebdo 17



La gare Art déco de Saint-Hilaire - T.C.

6 jumelles en Saintonge

Un peu avant Rochefort, entre 1909 et 1912, Pierre-Joseph Esquié a conçu une série de six petites gares, quasi identiques, sur la ligne de chemin de fer reliant Saint-Jean-d'Angély à Saujon, via Saintes : Asnières-la-Giraud, Saint-Hilaire – Brizambourg (sur la commune de Saint-Hilaire-de-Villefranche), Le Douhet – Écoyeux (sur la commune du Douhet), Varzay, Pisany et Saint-Romain-de-Benet. Comme Rochefort, toutes relèvent du style Art déco, avec leurs faïenceries où sont inscrites « Chemins de fer de l'État ». Cinq de ces six édifices n'accueillent cependant plus aucun voyageur. Seule celle de Saint-Hilaire – Brizambourg, qui n'est plus qu'une halte ferroviaire, est encore desservie par le train ; en 2024, elle a vu transiter près de 2.300 voyageurs.

Trois de ces gares ont la particularité d'avoir trouvé une seconde vie. Celle d'Asnières-la-Giraud, qui a été la première de Charente-Maritime à avoir été dirigée par une cheffe de gare entre 1952 et 1955, a été rachetée par un amoureux du patrimoine ferroviaire ; ce dernier en a fait sa résidence principale. Propriété de Vals de Saintonge Communauté, le bâtiment de la gare de Saint-Hilaire – Brizambourg a été aménagé en plusieurs appartements gérés par la Société d'économie mixte de Saintonge (Semis) et l'association Tremplin 17, qui vient en aide aux plus démunis. À Saint-Romain-de-Benet, l'édifice est occupé par la communauté Emmaüs depuis 2010.

Les trois autres gares ont connu des destins plus tragiques. C'est le cas de celle située au Douhet. Rachetée par Butagaz, elle est située dans le périmètre de l'usine Seveso de la société gazière ; elle est aujourd'hui inoccupée. La gare de Varzay a un temps appartenu à une dame qui en était tombée sous le charme, avant que cette dernière ne la remette en vente il y a quelques années. Pour la petite histoire, le Général de Gaulle s'y est arrêté pour déjeuner en 1963, à l'occasion d'une visite dans le département. Quant à Pisany, elle est elle aussi désaffectée. Toujours propriété de la SNCF, elle garde la particularité d'être « une gare de croisement », c'est-à-dire qu'elle possède deux voies sur environ 700 mètres où les trains peuvent… se croiser !

Pierre-Joseph Esquié meurt en 1933, non sans avoir marqué de son empreinte le patrimoine ferroviaire de l'Aunis et de la Saintonge. Un patrimoine qu'il conviendrait de préserver et de faire connaître.

Clément Vidal

[1] Ces deux édifices ont été détruits en 1926.

La 10e édition de Symphonie d'été s'annonce étincelante



© Antoine Jaussaud

FOURAS-LES-BAINS

Les concerts de Symphonie d'été fêtent leurs dix années d'existence, du dimanche 9 au mercredi 12 août, aux salons du Parc et à la Redoute de l'Aiguille. À l'origine de cette initiative, la municipalité en avait confié l'organisation à Production 114 par le biais de Philippe Tranchet. « *De la musique classique… mais pas que* », leitmotiv des organisateurs qui précisent avoir opté pour des lieux insolites pour le déroulement des concerts.

Tout va commencer en fanfare, dimanche 9 août à 11h, par une déambulation musicale de Nolam Brass Band qui démarrera du Fort-Vauban, puis passera par la rue de la Halle jusqu'à la mairie pour se diriger ensuite vers le Casino sur des rythmes New-Orleans. À 21h30, D'un continent à l'autre proposera une rencontre musicale autour du pianiste Marco Poingt. Les mélodies arméniennes et rythmes brésiliens évoqueront l'Orient et l'Occident au fil des notes. La vie secrète des chansons sera révélée lundi 10 août, à 21h30, grâce à Élodie Frégé et à André Manoukian. Un concert (complet) placé sous le signe de l'émotion à l'état pur.

Mardi 11 août, à 19h, Julie Haismann vous convie à un récital de piano dans le cadre de la Redoute de l'Aiguille. Des œuvres de Chopin, Ravel et Backer Grøndahl seront interprétées par l'artiste. Une invitation au partage avec le public. À 21h30, aux jardins des salons du Parc, place aux *Lumières sur Broadway*. Au programme : un tour d'horizon des comédies musicales les plus célèbres. Isabelle Georges et Frédérik Steenbrik au chant, Charlotte Gauthier au piano et Samuel Domergue à la batterie embarqueront les spectateurs pour un voyage au cœur des références, de *Mary Poppins* à *West Side Story* en passant par *Chantons sous la pluie*.

Mercredi 12 août, à 21h30, aux salons du Parc, place à Croche-pattes : Haydn vs Beethoven en compagnie du Trio Chausson et de Guillaume d'Harcourt (acteur). Le Trio se produit dans les plus prestigieuses salles du monde comme le Carnegie Hall à New York, le Wigmore Hall de Londres et la Philharmonie de Cologne.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

Rens. au 05.46.84.60.11 ou info@symphoniedete.com

Des visites guidées au parc du Château en août



© Archives L'Hebdo 17

SURGÈRES

Les mercredis 12, 19 et 26 août à 10h et le jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 août à 10h, les visiteurs de la cité d'Hélène pourront découvrir sa riche histoire sous un autre jour. Et ce, lors des visites guidées au parc du Château. Accompagné de François Barbanchon, médiateur culturel de la Micro-Folie, laissez-vous guider à travers les siècles et découvrez les trésors qui font la richesse du patrimoine local. Au programme : la tour Hélène, les remparts et leurs secrets et d'autres anecdotes qui vous feront voir le parc du Château autrement.

Sans oublier la porte Renaissance qui était destinée à délimiter l'entrée du domaine privé du château. Elle comportait, à l'origine, une grande porte cochère réservée aux carrosses, ainsi qu'une petite porte réservée aux piétons. Le portillon situé sur la gauche a quant à lui été construit au XIXe siècle pour donner une symétrie à l'ouvrage. Des travaux de restauration - maçonneries, ferronnerie, couverture - de la porte Renaissance avaient débuté en avril 2025.

Terminés, ils laissent admirer les blasons des grandes familles seigneuriales historiques de Surgères : Les Maingot et les de La Rochefoucauld. Ces derniers seraient également à l'origine des modifications sur la partie supérieure, au moment de la reconstruction des logis au XVIIIe siècle. Construite au XVIIe siècle par les puissants seigneurs de La Rochefoucauld, sa réalisation reprend les éléments architecturaux du siècle précédent (d'où son nom). La porte Renaissance est considérée comme l'un des symboles de la ville. Elle figure notamment, avec la Tour d'Hélène de Fonsèque, sur le logo d'un produit de consommation bien connu.

Gratuit et sans réservation (durée : 1h), rendez-vous devant le Pont-Levis.

Découvrez les Lundis de l'Arsenal ce 10 août

ROCHEFORT

Le Pôle développement culturel de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (Caro) propose les Lundis de l'Arsenal jusqu'au 24 août. Au menu, des concerts, des spectacles en plein air (gratuit, sauf mention contraire) et bien d'autres animations.



© Caro

Jongleur et artiste aérienne

Ce lundi 10 août, la Corderie Royale accueillera, à 19h30, une compagnie d'arts de rue. Ainsi, Zalatai présentera *Bal (le) s*. Il s'agit de la rencontre entre Alexander Koblikov, reconnu comme l'un des meilleurs jongleurs du monde (médaille d'or au Festival du cirque de demain et clown d'argent à Monte-Carlo) et Charlotte de la Bretèque, artiste aérienne en multicordes. À 20h45, le guitariste Alexis Evans prendra possession du Clos Lapérouse. Son univers : une Soul énergique, inspirées des années 1960 et 1970 de la Motown à la Nouvelle-Orléans. Les amateurs ne devraient pas être déçus. À la même heure, la place Amiral Dupont fera place au groupe DOT, un trio qui opère dans un tout autre style puisqu'il s'agit de groove/funk. Batterie, guitare et orgue Hammond promettent une soirée explosive.

À noter qu'au Potager du Roy, à 18h30, le service du patrimoine de la Ville de Rochefort proposera une lecture musicale, en compagnie de guides conférenciers et d'un percussionniste, sur l'explorateur René Caillié, le premier occidental à avoir franchi les portes de Tombouctou. Et le musée national de la Marine, à l'hôtel de Cheusses, propose un escape game dans l'intérieur d'un sous-marin, à 17h et 18h30. Sans oublier la visite des collections jusqu'à 19h.

Programme complet : rochefort-ocean.com/les-lundis-de-l-arsenal







DANS L'AGENDA

JEUDI 6

EN FAMILLE

NANTILLÉ
La nuit des statues, cluedo à 18h au jardin de Gabriel, RD 129, Chez Audebert. Dès 7 ans. Gratuit.

SCÈNE

FOURAS-LES-BAINS
Dans le cadre des *Eurochestries*, concert des Virtuoses (violon et piano) à 20h30 en l'église St-Gaudence. Gratuit. Réservation sur weezevent.com/eurochestries-4

VENDREDI 7

FÊTE - FESTIVAL

CABARIOT
Les rencontres nomades vendredi 7 et samedi 8 août au lac. Vendredi : littérature rencontre avec Katia Dansoko Toure à 19h et concert Cumbia Boom Box à 20h. Samedi : littérature rencontre avec Estelle-Sarah Bulle à 19h et concert Washaa à 20h et feu d'artifice. Gratuit. Renseignement sur agglo-rochefortocean.fr/les-rencontres-nomades

MAILLÉ (85)
15e édition de *Maillé au fil de l'eau* dès 19h au port. Balade nocturne en barque avec tableaux éclairés et animés, Jazz Band 007, Les Gâs d'la Pierre Virante, vente de préfou au feu de bois... Balade adulte 7 €, enfant 4 €, sans réservation.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY
3e festival *Les Oies sauvages* du 7 au 9 août à Thairé-le-Fagnoux. Spectacles (arts de rue), concerts, banquet. Renseignement sur festival.oies.sauvages@gmail.com Réservation à partir de 25 € les 3 jours sur helloasso.

LOTO

MARENNES
Loto de Danse culture arts et loisirs de Saint-Just-Luzac à 20h30 à la salle polyvalente. 2 € le carton, ouverture des portes à 18h30. Réservation au 06.64.18.38.28.

SURGÈRES
Loto des Tamalous 17 à 20h au Castel Park. 1 € le carton, ouverture à 19h. Réservation au 06.73.00.58.88.

MARCHÉ

LA CHAPELLE-DES-POTS
Marché fermier dès 18h aux abords de la salle des fêtes, organisé par la Chambre d'agriculture. Spectacles *Kostüm* par la Cie Trio les triphasés à 20h30 (cirque acrobatique burlesque) et *Clow (n) d* par la Cie I. Si. à 22h (spectacle de clowns).

PÉTANQUE - PALETS

ÉCOYEUX
Concours de pétanque en doublette à 19h30 au boulodrome Henri Poitevin. Inscription 16 € par équipe au 06.66.76.29.76.

SCÈNE

ÎLE D'AIX
Dans le cadre des *Vendredis d'Aix*, la Cie L'arbre à vache présente *M. et Mme Poiseau* (arts de la rue) à 17h sur la place d'Austerlitz. Gratuit.

MARANS
Dans le cadre des *Eurochestries*, concert du quintette de cuivres Orbis Symphony à 20h30 en l'église. Adulte 5 €, -12 ans gratuit. Réservation au 05.46.01.12.10.

PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT
Dans le cadre des *Eurochestries*, concert de l'orchestre symphonique des étudiants de Malaga à 20h30 à la salle l'Éventail. Adulte 10 €, -18 ans gratuit. Réservation au 06.13.32.40.07 ou sur helloasso.

SAINT-SÉVERIN-SUR-BOUTONNE
Dans le cadre des *Nocturnes en Vals de Saintonge*, jeux géants dès 19h et concert des Brouilleurs d'écoutes (folk irlandaise) à 21h30 dans le parc de l'église. Illumination de l'église. Gratuit.

SAINTE-MÊME
Frairie du vendredi 7 au dimanche 9 août organisée par le comité des fêtes. Vendredi : diaporama Ouzbekistan à 20h30. Samedi : chasse au trésor jusqu'à 12 ans de 17h à 19h, repas moules/frites (adulte 20 €, enfant 10 €) sur réservation, soirée karaoké à 21h. Dimanche : brocante de 8h à 18h, initiation trottinettes, gyroroue et two wheels dès 10h, repas entrecôte (adulte 20 €, enfant 10 € sur réservation), concert du groupe More than three (pop, rock, jazz) à 21h. Fête foraine tout le week-end. Inscription au 06.30.88.68.52.

SAMEDI 8

BELOTE - TAROT

SURGÈRES
Concours de belote au Castel Park à 14h. Ouverture des portes à 13h. Tarif : 10€. Inscription au 06.86.32.76.51.

FOIRE - SALON

ROCHEFORT
Tahiti Nui propose son salon des créateurs art polynésien samedi 8 et dimanche 9 août dès 10h sur la place Colbert. Animation par l'orchestre Tahiti Moana. Entrée libre. Renseignement sur tahitinui17@sfr.fr

NATURE - RANDONNÉE

SAINT-MÉDARD-D'AUNIS
La Nuit des Étoiles à partir de 17h, à la salle de l'Archipel. Observation solaire et du ciel, échanges avec les astronomes, pique-nique à 20h. Renseignement au 06.81.49.67.56.

SCÈNE

LES MATHES - LA PALMYRE
Dans le cadre des *Sites en scène*, spectacle pyrotechnique son & lumière *À la croisée des phares #9* au port de La Palmyre. Dès 21h30 : boule et jukebox live. Reporté au lundi 10 août en cas de mauvais temps. Gratuit.

VIDE-GRENIERS

PORT-DES-BARQUES
Brocante organisée par le comité des fêtes de l'estuaire de 15h à 23h sur le terrain an-

Le 7e festival itinérant Rencontres nomades revient



© Caro

CABARIOT

La Communauté d'agglomération Rochefort Océan (Caro) propose la 7e édition de son festival itinérant. Baptisé Les Rencontres nomades, il propose vendredi 7 et samedi 8 août deux soirées de découvertes, de rencontres et d'émotions au bord du lac de Cabariot, dans un cadre naturel exceptionnel. Ce festival s'adresse à tous : amateurs de musique, passionnés de littérature, curieux de découvertes culturelles ou simples promeneurs attirés par une ambiance chaleureuse et dépaysante.

Les rencontres littéraires seront animées par Bernard Magnier, conférencier, conseiller littéraire, concepteur et animateur de rencontres (Institut Français, Alliances Françaises, Institut du Monde Arabe, médiathèques, festivals). Ces rencontres seront suivies d'une séance de dédicaces, en présence de la librairie Colbert (La maison de la presse) de Rochefort.

À partir de 19h, rendez-vous pour découvrir deux univers littéraires puissants : celui de la journaliste culture et chroniqueuse musicale Katia Dansoko Touré vendredi 7 août et celui d'Estelle-Sarah Bulle samedi 8 août. Ces deux autrices contemporaines explorent avec finesse les questions d'identité, de mémoire et d'héritage. Si chacune possède son propre style, toutes deux tissent des récits profondément ancrés dans des trajectoires personnelles et collectives, où les frontières géographiques et culturelles deviennent espaces de dialogue.

Côté musique, les concerts mèneront les visiteurs dans deux univers, autant d'énergies vibrantes, mais vers une même invitation au voyage et à la danse. vendredi 7 août, à 20h30, Cumbia Boom Box et samedi 8 août, à 20h, Washaa réinventent ainsi les musiques traditionnelles en les mêlant à des influences contemporaines et cosmopolites. Chacun à sa manière fait dialoguer les cultures, brouille les frontières et transforme la scène en un espace de partage festif.

Accès libre et gratuit, foodtrucks sur place. En cas de mauvaises conditions climatiques, les soirées se dérouleront dans la salle des fêtes de Cabariot. Informations sur agglo-rochefortocean.fr

Un festival sous le signe de la découverte et de l'émotion

ST-BRIS-DES-BOIS


© Abbaye de Fontdouce

Le Festival de Fontdouce fera son retour du mardi 11 au jeudi 13 août dans le cadre de l'abbaye, avec une programmation éclectique mêlant musique classique, jazz, tango, musiques du monde et créations contemporaines. Les festivités débuteront le mardi 11 août à 18h30 avec les lauréats de la Fondation Gautier Capuçon. Le pianiste Adrian Herpe, la violoniste Élise Bertrand et le violoncelliste Shicong Li proposeront un programme romantique autour d'œuvres de Rachmaninov, Suk et Brahms. À 21h, la scène laissera place au tango argentin avec Amanda et Adrian Costa, parmi les danseurs les plus réputés du Tango Salon, accompagnés des musiciens du Trio Distinto.

Le mercredi 12 août, à 18h30, Rhizophonic offrira un voyage musical entre jazz et rock. Réunissant Jean-Baptiste Perez au saxophone, Florent Guépin à la guitare, Stéphane Plotto aux claviers, Shami Monany à la basse, Alex Iacono aux percussions et Christophe Telbian à la batterie, le groupe promet des paysages sonores riches en improvisations. À 21h, Arash Sarkechik, accompagné de Somar Al Nasser, mêlera avec sensibilité les influences orientales, le jazz et le blues dans un concert intimiste porté par des chansons poétiques.

La dernière journée, le jeudi 13 août, s'ouvrira à 18h avec The French Bastards. Le trio proposera un univers original où se croisent indie jazz, musiques de films et electronica. Le festival se conclura à 21h avec Malcolm Potter. Le chanteur et contrebassiste franco-britannique, qui a partagé la scène avec de nombreuses figures du jazz et du blues telles qu'André Ceccarelli, Scott Hamilton ou Graeme Allwright, clôturera cette édition dans une ambiance résolument jazz et blues.

P. L. (CLP)

Tarifs : 25€ par concert, 45€ Pass Soirée, 110€ Pass 3 jours.

Les Combi et Coccinelle font leur retour à La Gataudière


© Odette Huet (CLP)

MARENNES

Le château de La Gataudière accueillera, du vendredi 14 au dimanche 16 août, le retour du Festival sur la route du lac, organisé par Guillaume Coïsson et l'Agence Éventail. Après deux années d'absence, l'événement réunira de nombreux passionnés autour d'une exposition de Combi, Coccinelle, Buggies, mais aussi de véhicules de prestige et d'autres modèles anciens devenus emblématiques.

Le public pourra également découvrir un espace consacré au rétro-camping. « *Ce sont toutes les anciennes caravanes tirées par des voitures anciennes ou des combis, et d'anciens camping-cars, ou même une ancienne caravane tractée par une voiture moderne* », précise Guillaume Coïsson. Un rendez-vous qui séduira les amateurs d'automobile comme les nostalgiques des vacances d'autrefois.

L'ambiance se veut résolument familiale avec six concerts programmés tout au long du week-end, des food-trucks, une maquilleuse, un tatoueur traditionnel et une tatoueuse éphémère. Des artisans ainsi que des professionnels de la restauration automobile seront également présents pour partager leur savoir-faire avec le public.

Les propriétaires de véhicules pourront participer à plusieurs balades organisées vers Royan, Rochefort ou encore à des sorties en buggy dans les bois environnants. Enfin, la Roue de la fortune permettra aux visiteurs de remporter de nombreux lots offerts par les partenaires.

Odette Huet (CLP)

Ouvert à 9h, concert à 21h, vendredi et samedi, et à 14h, dimanche. Rés. agence-eventail.fr pour les balades (5€).

Une parade pour saluer l'arrivée de la Coupe des 2 Phares

LA ROCHELLE

Après une première étape entre Douarnenez et La Baule du 27 au 30 juillet dernier, la seconde régate de la Coupe des 2 Phares - Trophée Patrick Schnepp mènera la vingtaine de skippers participant de Noirmoutier à La Rochelle. Organisée depuis plus de 20 ans par le Yacht Club Classique de La Rochelle, cette course rassemble les amoureux de vieux gréements, armés pour la course au large. Le départ sera donné depuis le port de L'Herbaudière lundi 10 août, tandis que l'arrivée sera jugée dans la cité aux deux tours mercredi 12 août.

Au terme de cette seconde régate, une parade nautique saluera l'arrivée des skippers. Une vingtaine de yachts classiques remonteront le chenal rochelais avant de défiler dans le Vieux-Port. À partir de 16h30, un speaker passionné présentera durant près de deux heures l'histoire et les caractéristiques de chacun de ces voiliers. Un événement à ne pas manquer pour les amateurs de patrimoine maritime.


© Archives L'Hebdo 17

Gratuit, ouvert à tous.



LA ROCHELLE-PALLICE

	BASSE MER		HAUTE MER		COEFF
Jeudi 6 août	04h24	16h53	10h31	23h36	57 - 52
Vendredi 7 août	05h20	17h58	__-__	12h28	_ - 48
Samedi 8 août	06h30	19h17	01h13	13h54	46 - 46
Dimanche 9 août	07h51	20h38	02h33	15h04	48 - 53
Lundi 10 août	09h06	21h48	03h40	16h04	59 - 66
Mardi 11 août	10h10	22h46	04h36	16h56	74 - 81
Mercredi 12 août	11h05	23h38	05h24	17h41	87 - 93

DANS L'AGENDA

nexe, face au lac des Rouches. Renseignement au 07.81.19.91.48 ou sur resacfepdb@gmail.com

DIMANCHE 9

FÊTE - FESTIVAL

BOURCEFRANC-LE-CHAPUS
Port en fête organisé par Les péris en mer et le comité des fêtes au port du Chapus. 10h : procession des marins, messe en plein air, cérémonie en mer. 12h30 : dégustation de produits régionaux. De 14h à 18h30 : baptêmes jet ski, exercice d'hélitreuillage, jeux en bois, fête foraine. 19h : danses avec la Cie Art'Danse, Bourcefranc Sport Détente et Art & Rythmes Hip-hop. 20h30 : cochon à la broche, réservation 28 € au 07.63.65.25.62, bal par DJ Solo et feu d'artifice à 23h. Brocante toute la journée.

LOTO

SURGÈRES
Loto d'Une goutte dans l'océan à 14h au Castel Park. 2 € le carton, ouverture à 13h. Réservation au 06.73.00.58.88.

MARCHÉ

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)
Marché à l'ancienne de producteurs locaux, commerçants et artisans de 9h à 13h sur la place de la mairie, organisé par Les noceux du marais. Musiques et danses traditionnelles. Renseignement au 06.15.01.12.35.

VIDE-GRENIERS

FOURAS-LES-BAINS
Vide-greniers des Roses fourasines et de Presqu'île en folie dès 8h dans la prairie du casino.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

BAL

SURGÈRES
Les mardis country mardi 11 août de 18h30 à 22h30 sous les halles. Gratuit. Renseignement au 06.75.11.98.90 ou sur countrysurgerescity@gmail.com

DÉDICACE - RENCONTRE

FOURAS-LES-BAINS
Passe-Muraille en dédicaces mardi 11 août à 21h sur la fête foraine, plage nord.

EN FAMILLE

COULON (79)
Dans le cadre de la 3e édition des *Journées festives*, parc de jeux gonflables et jeux en bois du mercredi 12 au dimanche 16 août de 10h à 19h sur l'aire de l'Autremont. Entrée 5 € par enfant. Renseignement au 06.72.36.22.39 ou sur loisirsetpartage79.com

SURGÈRES
Le parc en délire (structures gonflables, toboggan géant, jeux en bois XXL, espace tout-petits…) du lundi 10 au lundi 31 août tous les jours l'après-midi et en soirée à l'espace vert derrière les douves du château. Entrée dès 7 € (2-14 ans). Réservation sur lechateaugonflable.com

FÊTE - FESTIVAL

CHAILLÉ-LES-MARAIS (85)
Fête du four mercredi 12 août à la maison du Maître de digues. L'après-midi : expositions, artisanat et contes en accès libre. 19h : repas andouillette ou saucisses cuites au four et concert de Song'n swing trio (jazz pop) sur inscription 15 € sur vendeedusud.com Renseignement au 02.51.56.37.37.

LOTO

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY
Lotos du comité des fêtes de Genouillé vendredi 21 et samedi 22 août à 20h15 et dimanche 23 août à 14h15 au complexe socioculturel. Animés par Phil, formules à 25 et 35 €. Réservation obligatoire avant le 10 août au 06.68.82.36.81 ou sur helloasso.

MARCHÉ

COURÇON-D'AUNIS
Marché nocturne de créateurs et artisans locaux mardi 11 août dès 18h sur la place de l'église. Renseignement sur cac.courcon@gmail.com

LE BOURDET (79)
Marché de producteurs, créateurs et artisans locaux avec musique et voix en live mercredi 12 août à partir de 18h sur le parking de l'école.

NATURE - RANDONNÉE

BENON
15e rando forêt matinale du foyer rural samedi 15 août, parcours de 8, 12 et 20 km suivie d'un repas champêtre (jambon grillé / ratatouille) à 12h30 dans le parc du château. Rando 3 €, repas 15 €, rando + repas 17 €. Inscription au 06.81.90.25.43 ou 06.02.34.24.58.

LA JARNE
Balade nature, venez découvrir la biodiversité avec Nature Environnement 17, mercredi 12 août de 10h à 12h dans le parc municipal, place de la Liberté. À partir de 6 ans. Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.35.81.57.

SAINT-MÉDARD-D'AUNIS
Astraunis vous propose de venir admirer l'éclipse mercredi 12 août à partir de 18h30, sur le parking du silo agricole, rue des écoles.

SCÈNE

LOIRE-LES-MARAIS
Dans le cadre des *Mercredis du jazz*, concert d'Antoine Delaunay *A French Songbook* mercredi 12 août à 19h sur le parking de la salle polyvalente. Balade découverte et rencontres à 17h. Gratuit.

MARANS
Concert de Blue Fantaisie (pop rock, blues) mercredi 12 août à 20h dans les jardins de l'hôtel de ville. Gratuit. Contact au 06.24.87.08.75.

SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE
Dans le cadre des *Scènes de jardins*, concert de Georgie Brown Quartet mercredi 12 août à 21h au Logis de Saint-Léger, chez M. et Mme Camart. Adulte 14 €, réduit 7 €. Réservation au 05.54.67.13.29.

3e édition des Oies Sauvages au coeur du Marais



© Festivaldesoiessauvages

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

Le festival des Oies Sauvages (7 au 9 août) mélange spectacle vivant, performances acrobatiques, théâtre, cirque et concerts. Le tout accompagné d'un grand banquet qui se tiendra samedi 8 août au soir et d'un brunch dimanche 9 août. En plein coeur du Marais poitevin, à Thairé-Le-Faignoux, le festival prend son inspiration dans la nature pour offrir à son public des évènements artistiques vivants différents qui rassemblent des gens venus d'ailleurs.

Un public averti en vaut deux

Le festival débute vendredi 7 août, à 16h, avec l'ouverture en musique par un concert de Coffee Bean et la présence du DJ Francis Cheval. Samedi 8 août, à partir de 12h, la compagnie Centrifugeuse sera seule en scène (le spectacle est interdit au moins de 12 ans). L'après-midi continuera avec les groupes comme Surpeuplées et Kings Calins mais aussi avec des clowns et des kilos de doudous.

Banquet et brunch

Le soir, le public pourra profiter de concerts de différents styles de musiques : pop, electroclash et des ensembles vocaux. Le banquet aura ensuite lieu samedi soir. Le dimanche, pour le brunch, l'ouverture du site se fera à 10h avec du théâtre de rue et de nombreux acteurs et compagnies comme la Compagnie Ultra Nyx, Trou, Concert Conté ou Marie Paulette. Le public peut assister à une journée, une soirée ou à l'ensemble du festival.

Pour les neuf co-présidents de l'association les Oies Sauvages (Anais Foucher, Juliette et Fanny Demester, Lydie Dupond, Albane Fabre, Constance Bogucki, Camille Dellie, Hugo Leprince et Lison Domé), « *c'est une joie sauvage que d'organiser ce festival pour une troisième édition. Il est pour nous un véritable espace de convivialité et de découvertes à la fois artistiques, engagées, festives et gastronomiques. Ce festival est une très belle occasion de rencontrer des gens, de se retrouver et de s'émouvoir collectivement. Chaque année, le public ainsi que les bénévoles sont au rendez-vous et cela nous fait chaud au cœur.* »

Danielle Driou (CLP)

Réservation sur HelloAsso : Festival Les Oies Sauvages #3

Les joutes marandaises de retour les 8 et 9 août



© Joutes Marandaises

MARANS

Samedi 8 août de 10h à 1h et dimanche 9 août de 10h à 19h, l'association La pluie qui chante organise la 8e édition des joutes marandaises sur les quais de Marans.

Cette année, ce week-end festif gratuit est placée sous le thème Back to the 80's. Au programme : joutes nautiques mais aussi sur terre pour tous, ventre-glisse, piste Roller Disco, village enfant, animations comme celle de rue Télé Only Good News, concerts (Elephant Brass Band) et DJ (Dee Jim Tonic) ainsi que des spectacles. Et le dimanche, un tournoi de rugby sur l'eau !

Par équipe de trois jouteurs

Lors de ces joutes nautiques, qui n'ont rien à envier à celles que l'on peut admirer à Sète, samedi 8 août, les équipes, composées de trois jouteurs défendront l'honneur de leur embarcation. L'accueil des équipages se fait à partir de 9h, pour un début de la compétition après le briefing. La fin prévisionnelle de la compétition est à 19h.

Du rugby sur l'eau en nouveauté

Nouveauté cette année, une compétition de rugby sur l'eau le dimanche. Chacune des équipes est composée de trois joueurs et de deux remplaçants. L'accueil est à 9h, la fin de la compétition à 19h. Que vous soyez une bande de copains, un club, des collègues ou une famille de compétiteurs, les organisateurs de cet événement festif invitent à relever le défi dans une ambiance conviviale et pleine de bonne humeur. Au menu, plaquages, glissades, plongeons et actions improbables.

Bar et restauration sur place. Inscriptions sur HelloAsso







VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS

SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 6 : *Les gendarmes* à 14h30. *La Pat' Patrouille, mission Dino* à 16h30. *Sur la route d'Omaha* à 18h30 (VO). *L'aventure rêvée* à 20h30 (VO).
- Ven 7 : *Charlie et les kangourous* à 15h. *De la Comédie Française* à 17h15. *La Pat' Patrouille, mission Dino* à 19h. *Les gendarmes* à 21h.
- Sam 8 : *Toy story 5* à 11h. *Sur la route d'Omaha* à 15h (VO). *La Pat' Patrouille, mission Dino* à 17h. *Les gendarmes* à 19h. *Des Minions et des monstres* à 21h.
- Dim 9 : *Charlie et les kangourous* à 11h. *La Pat' Patrouille, mission Dino* à 14h30. *Le monde à l'envers* à 16h30. *L'odyssée* à 17h45. *De la Comédie Française* à 21h.
- Lun 10 : *Les gendarmes* à 15h. *Charlie et les kangourous* à 17h. *De la Comédie Française* à 19h15. *Sur la route d'Omaha* à 21h (VO).
- Mar 11 : *La Pat'Patrouille, mission Dino* à 15h. *L'odyssée* à 17h. *Les gendarmes* à 21h.

ST-HILAIRE-LA-PALUD (79) - VENISE VERTE

- Jeu 6 : *La chaleur* à 21h.
- Ven 7 : *Kill Bill, the whole bloody affair* à 20h.
- Sam 8 : *Vaiana, la légende du bout du monde* à 18h. *Le passage* à 21h.
- Dim 9 : *L'écologie des sentiments* à 18h. *La chaleur* à 21h.
- Lun 10 : *Le passage* à 21h (VO).
- Mar 11 : *L'écologie des sentiments* à 21h.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Ven 7 : *D'où vient le vent* (VOST), *Des Minions et des monstres* et *L'Aventure rêvée* (VOST) à 14h ; *De la Comédie-Française* à 16h ; *La Fille dans les nuages* à 16h10 ; *The Last Viking* (VOST) à 17h30 ; *Spider-Man : Brand New Day* à 17h40 et 20h30 ; *La Chaleur* à 18h20 ; *Evil Dead Burn* (interdit -16 ans) à 20h30.
- Sam 8 : *La Pat' Patrouille : Mission Dino* à 13h50, 16h et 20h50 ; *Vaiana, la légende du bout du monde* à 13h50 ; *Des Minions et des monstres* à 14h ; *La Fille dans les nuages* à 16h10 ; *De la Comédie-Française* à 16h20 ; *La Chaleur* et *The Last Viking* (VOST) à 18h10 ; *Spider-Man : Brand New Day* à 18h et 20h30 ; *L'Odyssée* à 20h.
- Dim 9 : *La Pat' Patrouille : Mission Dino* à 13h50 et 16h30 ; *Vaiana, la légende du bout du monde* et *L'Odyssée* (VOST) à 14h ; *De la Comédie-Française* à 15h50 ; *La Fille dans les nuages* à 17h10 ; *Spider-Man : Brand New Day* (VF) à 17h30 et (VOST) à 20h30 ; *D'où vient le vent* (VOST) à 18h30 ; *La Chaleur* à 19h ; *Evil Dead Burn* à 20h40 ; *The Last Viking* (VOST) à 21h.
- Lun 10 : *La Pat' Patrouille : le film Mission Dino* à 15h50 ; *Vaiana, la légende du bout du monde* et *La Fille dans les nuages* à 16h ; *L'Aventure rêvée* (VOST) à 17h50 ; *La Chaleur* à 18h ; *Spider-Man : Brand New Day* (VOST) à 18h20 ; *L'Odyssée* (VOST) à 20h ; *D'où vient le vent* (VOST) à 21h ; *De la Comédie-Française* à 21h10.
- Mar 11 août : *La Pat' Patrouille : Mission Dino* à 16h10 ; *De la Comédie-Française* à 16h ; *L'Odyssée* (VOST) à 15h50 ; *The Last Viking* (VOST) à 18h20 ; *La Fille dans les nuages* à 19h10 ; *Spider-Man : Brand New Day* à 17h40 et 20h30 ; *La Chaleur* à 21h ; *Evil Dead Burn* (interdit -16 ans) à 20h50.

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 6 : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 21h.
- Ven 7 : *Permis de détruire* à 21h.
- Mer 12 : *L'Odyssée* à 21h.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Pont-l'Abbé-d'Arnoult : *Les caprices de l'enfant roi* jeudi 6 août à 21h à la salle l'Éventail.
- Tonnay-Charente : *Des Minions et des monstres* à 15h et *L'Odyssée* à 21h, lundi 24 août au centre Richard.

CINÉMA PLEIN AIR (GRATUIT)

- Arvert : *Dragons* lundi 10 août à 22h, parc de loisirs.
- Balanzac : *L'école buissonnière* samedi 8 août à 22h à la salle des fêtes.
- Saint-Jean-d'Angély : *En fanfare* mercredi 12 août à 21h30 au plan d'eau de Bernouët.
- Tonnay-Boutonne : *Astérix & Obélix, mission Cléopâtre* samedi 8 août à 21h30.
- Tonnay-Charente : *En fanfare* jeudi 6 août à 21h30 sur les quais.

Le Bourdon 17 œuvre pour faire vivre la voie de Tours



© T.C.

ST-JEAN-D'ANGÉLY (17)

Accueil des pèlerins, entretien des sentiers, promotion de la voie de Tours et sensibilisation des acteurs locaux : autant de missions portées par une équipe de bénévoles. Créée en 2011, l'association Le Bourdon 17 est née pour répondre à un besoin concret. « *À l'époque, la halte jacquaire installée dans la cour de l'Abbaye royale ne disposait pas d'une capacité d'accueil suffisante. Il fallait trouver des solutions pour héberger les pèlerins qui arrivaient à Saint-Jean-d'Angély* », explique sa présidente, Marie-Hélène Vinet. L'association s'est alors appuyée sur un réseau de familles bénévoles, prêtes à ouvrir leurs portes aux marcheurs de passage.

Si ce réseau comptait une trentaine de familles à ses débuts, elles ne sont aujourd'hui plus qu'une dizaine, réparties entre Saint-Jean-d'Angély et les communes voisines. « *Malgré cette baisse du nombre de familles accueillantes, nous renseignons chaque année environ 500 pèlerins, soit autant que la halte jacquaire. Beaucoup nous contactent pour préparer leur étape ou obtenir des informations sur le chemin* », souligne Marie-Hélène Vinet. Au-delà de cet accueil, Le Bourdon 17 s'est fixé plusieurs objectifs. « *Notre première mission est de faire connaître les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle à travers différentes activités. Nous souhaitons aussi sensibiliser les collectivités, les mairies et les habitants afin qu'ils réservent un bon accueil aux pèlerins. Enfin, nous travaillons à promouvoir la voie de Tours* », résume la présidente

Saint-Jean-d'Angély occupe une place particulière sur les itinéraires de Compostelle, puisque deux chemins y convergent : la voie de Tours, l'un des quatre grands itinéraires historiques français, et la voie de Bretagne. L'association participe également à l'entretien de ces itinéraires. Ses bénévoles ont contribué au balisage de la voie de Tours afin de faciliter l'orientation des marcheurs. Tout au long de l'année, ils organisent aussi des marches et des randonnées découvertes entre Saint-Jean-d'Angély et Saintes. Chaque premier samedi d'octobre, Le Bourdon 17 mobilise enfin bénévoles et partenaires autour d'une journée dédiée à l'entretien du chemin. Au programme : nettoyage des sentiers, plantations d'arbres et fabrication de bancs destinés à améliorer le confort des pèlerins.

Théo Chiramberro

Les Amis de Saint-Jacques, gardiens du chemin



© Les Amis de Saint-Jacques

CHARENTE

Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle ne se résume pas à une succession de kilomètres entre deux étapes. Pour beaucoup, il commence bien avant le départ. C'est précisément la mission que s'est donnée l'association Les Amis de Saint-Jacques de Compostelle de la Charente. Créée en 2004 par une trentaine de passionnés ayant déjà effectué le pèlerinage ou rêvant de le faire, elle accompagne depuis plus de vingt ans les futurs marcheurs dans leur préparation.

« *Notre rôle est d'aider les pèlerins à tout point de vue, matériel ou moral, parce que beaucoup ne savent pas ce que représente réellement le chemin* », explique son président, Yann Le Prioux. Les adhérents partagent leur expérience, conseillent sur l'équipement, les étapes, l'organisation du voyage ou encore les hébergements. « *Nous manquons encore de lieux d'accueil pour les pèlerins* », pointe le président.

Un itinéraire façonné par les bénévoles

Aujourd'hui, l'association compte 67 adhérents. Beaucoup ont eux-mêmes parcouru les chemins jacquaires et souhaitent transmettre leur expérience. « *Chacun fait son chemin en son âme et conscience* », rappelle Yann Le Prioux. « *On rencontre toutes les religions, mais aussi des personnes sans religion. La semaine dernière, onze Polonais sont passés à la cathédrale. Ils effectuent le voyage à vélo depuis la Pologne. D'autres partent avec un âne. Il n'y a pas de règle.* »

Au fil des années, l'association a également joué un rôle majeur dans l'aménagement du chemin charentais. Au début des années 2000, il n'existait qu'un itinéraire de randonnée qui ne passait pas par Angoulême. Avec le concours du Comité départemental de la randonnée pédestre, le tracé a été progressivement repensé puis adapté aux évolutions du territoire.

Aujourd'hui, le chemin traverse la Charente du nord au sud, de Nanteuil-en-Vallée à Bonnes, sur près de 179 kilomètres. Entièrement balisé en bleu et jaune par les bénévoles, il est régulièrement surveillé. L'association signale au Comité départemental de randonnée les secteurs nécessitant des travaux ou un entretien. Des pierres installées aux entrées et sorties du parcours rappellent également la présence de cette voie jacquaire en Charente.

Au-delà de l'itinéraire lui-même, Les Amis de Saint-Jacques s'attachent à faire vivre l'esprit du chemin tout au long de l'année. Une randonnée est proposée chaque mois. Si certaines empruntent le parcours jacquaire, d'autres permettent de découvrir différents secteurs du département. « *Il y a toujours un aspect culturel ou patrimonial* », souligne le président. À la rentrée, ses membres partiront notamment à la découverte du Sentier métropolitain autour d'Angoulême.

Laetitia Thomas

Une halte jacquaire plébiscitée

POITIERS (VIENNE)

Un matin de juillet, Henri Largeau, président de l'association des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Vienne, nous présente l'agencement de la halte jacquaire située au 10 rue du Général-Demarcay à Poitiers. « *Vous avez là la pièce de vie, le dortoir de six places, le cabinet de toilette, ici une autre chambre avec quatre lits. Les visiteurs ont également la possibilité de laver et sécher leur linge. Mais aussi de marquer un mot dans le livre d'or.* » L'accueil des pèlerins est assuré par les bénévoles de l'association du 15 mars au 15 octobre entre 15h et 19h. Une participation de 14 € est demandée pour passer une nuit ici. La Ville de Poitiers est propriétaire du bâtiment. L'association lui verse un loyer.

« *Le département de la Vienne est traversé de Port-de-Piles au nord-est à Saint-Sauvant au sud-ouest par la voie dite de Tours, la Via Turonensis, qui part de la tour Saint-Jacques à Paris* », explique ensuite Henri Largeau. « *Parmi les incontournables à voir en Vienne, citons l'église Saint-Jacques de Châtellerault, où l'on trouve un très rare Saint Jacques polychrome. Nous avons également, à Buxerolles, le site du pas de Saint Jacques et sa légende*



© Olivier Jaunay

associée. En temps normal, un détour est indispensable par l'église Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers, mais elle est toujours fermée au public suite à l'incendie criminel perpétré en 2024. »

Les Amis des Chemins de Compostelle en Vienne assurent des permanences à l'office de tourisme de Grand Poitiers le 2e et le 4e samedi de chaque mois, de 10h à 12h. Même chose à celui Châtellerault le 3e samedi du mois de 10h à 12h, ainsi qu'une permanence à la Maison des projets de Buxerolles, le 1er samedi du mois de 14h à 16h. Ils proposent aussi des parcours « découverte » d'une semaine, soit une marche entre Fontaine-le-Comte et Saintes pour se familiariser à cette aventure et à l'itinérance.

Partir sur les chemins de Saint-Jacques reste une quête de foi, « *mais qui a un peu évolué en fil des années vers une quête spirituelle voire un défi sportif* », remarque le président. Henri Largeau est lui-même arrivé quatre fois à Saint-Jacques-de-Compostelle : « *C'est toujours la même émotion quand vous arrivez au Bureau du Pèlerin après avoir traversé la place de l'Obradoiro, même si la première fois est inoubliable* ».

Olivier Jaunay



© L.T.

LE GRAND Jeu de l'été

AVEC L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

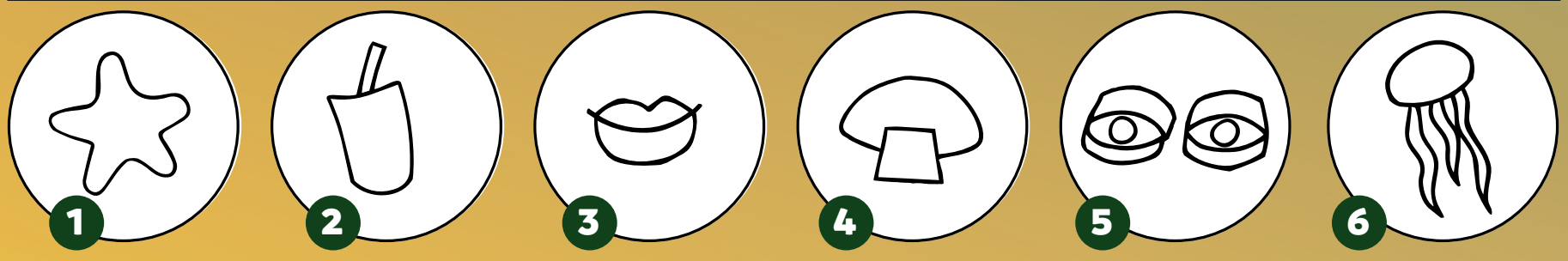
DU 2 JUILLET AU 13 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 13 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET



Les Sources Céramique invitent à mettre les mains dans la terre



Manon aime créer dans une ambiance calme et chaleureuse - © *Marion Toussaint (CLP)*

LA ROCHELLE

Manon Grelier, céramiste et artisane d'art, transmet son savoir-faire dans son atelier chaleureux.

Détentrice d'un CAP en tournage obtenu à Toulouse en 2023, Manon Grelier s'est installée il y a trois ans aux « ATElié.e.s », dans le quartier de Tasdon. « *J'ai vu ce lieu se monter depuis Toulouse. J'avais déjà eu un coup de cœur pour la ville de La Rochelle, c'était resté dans un coin de ma tête* », dit-elle.

Reconnue artisane d'art, Manon réalise ses propres productions. Ses vases et sa vaisselle sont faits avec une attention portée à chaque détail, dans le respect des savoir-faire traditionnels. « *J'attache beaucoup d'importance aux objets qui nous entourent : des présences discrètes qui accompagnent nos gestes du quotidien et traversent le temps. Chaque pièce tournée dans mon atelier est unique* », précise Manon.

Sa collection « Écume » notamment, est composée de pièces inspirées par l'océan. « *Je me laisse vraiment guider. Mes créations naissent parfois d'un hasard, je produis un échantillon puis j'analyse les émaux et je tente de reproduire l'effet sur d'autres créations.* »

Manon adore transmettre, elle propose des cours de modelage et de tournage en petit comité, dans un souci de qualité et de disponibilité. En tout, elle accueille trente-six élèves par semaine de cinq à 86 ans.

Les journées sont chargées : Manon donne des cours, s'occupe des créations des élèves, de la gestion du lieu en plus de créer ses propres pièces pour sa boutique. Si être à son compte reste compliqué, elle prend cependant toujours le temps nécessaire pour s'appliquer. « *Il y a toujours de la musique dans l'atelier, de la musique folk. J'adore créer dans une ambiance calme et posée. La matière que nous avons entre les mains nous impose de la suivre.* »

Ce métier est pour elle une évidence, une façon d'être elle-même et de semer des petites graines. Son seul rituel est de pousser la porte le matin et d'écouter le rythme de la terre dans son atelier où elle se sent si bien.

Marion Toussaint (CLP)

Inscriptions aux cours de la rentrée sur lesateliees.fr

L'étude de circulation remet sur la table la question de la route de la Mer

AYTRÉ

Les résultats de l'enquête de circulation sont attendus pour la fin de l'année. De quoi ouvrir un nouveau chapitre au sujet de ce fameux axe.



La route de la Mer est à sens unique entre Aytré et La Rochelle - © *Arnaud Bébien (CLP)*

L'appel d'offres est lancé pour l'étude de circulation voulue par la nouvelle majorité aytrésienne. « *Cela concerne toute la circulation dans Aytré, en lien avec La Rochelle bien sûr* », annonce Hélène Rata, qui a ressenti un véritable intérêt de la Communauté d'Agglomération sur la question depuis son élection.

C'est certainement sur la route de la Mer - une appellation que ne préfère pas utiliser la maire qui parle de l'axe de la rue des Claires et du chemin du Puits Doux - que les annonces municipales seront les plus scrutées. Rappelons que cet axe est à sens unique entre Aytré et La Rochelle depuis le printemps 2022.

Lors de la dernière fête nationale, la nouvelle majorité avait accepté la demande rochelaise d'inverser le sens de circulation pour permettre le désengorgement des Minimes après le feu d'artifice. Hélène Rata et son équipe y sont restées jusqu'à 3 heures du matin. « *Tout s'y est bien passé* », rapporte-t-elle.

La maire estime que toutes les possibilités méritent d'être étudiées sur la route de la Mer. De quoi relancer un débat qui avait alimenté les tensions comme jamais dans la deuxième ville de l'agglomération. « *Je n'ai pas de velléité,* dit-elle. *Va-t-on changer le sens de circulation, remettre dans les deux sens ? On verra bien. Si on change de sens, on le fait jusqu'où ? Cela enclenche quoi ? Si on remet dans les deux sens, que faudra-t-il faire ? On n'écarte rien. Nous voulons que cette étude soit efficace et courte avec un retour pour la fin de l'année afin de travailler dessus dès 2027.* »

Arnaud Bébien (CLP)

Aytré : la Ville évite une coupure d'énergie à la résidence seniors



Dans les couloirs des Jasmins, l'électricité aurait pu s'arrêter le 7 août pour les derniers résidents - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Il ne restera plus beaucoup de monde à la résidence seniors des Jasmins, rue du Galion, où le rideau est définitivement baissé depuis le vendredi 31 juillet pour ce qui concerne les services en raison de la liquidation judiciaire de l'entreprise exploitante. La fin du mois de juillet a donc sonné le glas d'un établissement où étaient employées une douzaine de personnes, aussi connu sous le nom de la Rose d'Aytré avant sa reprise par les Jasmins en 2023.
Sur les 39 résidents, 19 sont déjà partis, et 17 le feront au cours de la première quinzaine d'août. D'ici à quelques semaines, c'est donc 92 % des résidents antérieurs au jugement du tribunal de commerce de Rennes du 6 juillet qui seront partis. Ce qui signifie que la population résidente était extrêmement dépendante aux services proposés (restauration, soins, ou encore animations). Seuls deux résidents et un étudiant devraient rester.
Par ailleurs, alertée par le liquidateur du risque de coupure d'énergie, à compter du 7 août, la Ville s'est assurée auprès des différentes parties prenantes que les éléments indispensables au quotidien des résidents, encore sur place, demeureraient assurés : alimentation électrique des logements et des parties communes, fonctionnement du digicode, maintien de l'ascenseur ou encore gestion des déchets.
Le propriétaire des espaces communs a, pour sa part, indiqué que la salle de restauration, la cuisine collective et la buanderie seraient fermées après réalisation d'un état des lieux et remise des clés au 31 juillet, faute du maintien de l'électricité et de la faible sécurité.

RETOUR EN IMAGES



À La Rochelle, le chantier de dépollution de l'ex-site Enedis a repris il y a quelques jours. Les ouvriers procèdent actuellement au remblaiement des zones de travaux au-dessus des bâches (lire notre édition du jeudi 9 juillet). Les opérations devraient durer encore quelques semaines. La dépollution débutera en fin d'année - © *Clément Vidal*

Notaire

Maître Timothé ARNESEN
a été nommé notaire à la résidence
de LA ROCHELLE (Charente-Maritime),
office créé, par arrêté du garde des sceaux,
ministre de la justice, en date du 12 mai 2025.



Sept professeurs enseignent à l'Accord Parfait - © *Accord Parfait*

Une rentrée en danger pour l'école de musique et de danse intercommunale l'Accord Parfait

L'association a créé une cagnotte solidaire en ligne afin d'éviter la fermeture. Il manque 4.000 euros pour boucler le budget de la prochaine saison.

ANDILLY-LES-MARAIS

Bien que présente sur la commune depuis 1951, l'école de musique et de danse l'Accord Parfait est aujourd'hui en souffrance. Elle comptait cette année 85 adhérents et cinq professeurs dépendant de la convention collective Éclat 3246. Celle-ci régit les structures privées à but non lucratif de l'éducation, de la culture, des loisirs et du plein air. Deux autres professeurs interviennent également à l'Accord Parfait, mais sous le statut d'autoentrepreneur. Le budget annuel de l'école est de 56.000 euros.

La mandataire principale de l'association, Annie Beneteau, ne remet pas en cause la convention collective : « *Elle a permis de revaloriser le salaire des enseignants en musique. Quelques années en arrière, certains gagnaient moins que le SMIC. Ce n'est pas un mal.* » Cependant, il s'agit d'un salaire auquel il convient d'ajouter les charges : « *98 % du budget, c'est la masse salariale.* » Ces dernières années, l'Accord Parfait s'est battu pour boucler son budget. « *Cette année encore plus* », confie Annie Beneteau.

Une forte baisse des droits de mutation

Les temps sont difficiles aussi pour les collectivités, obligées de faire des choix dans leur budget. La culture en fait partie, même si les élus font leur maximum pour ne pas trop la malmener et la maintenir au plus près des habitants de leur territoire.

Dès 2023, la présidente du Conseil départemental de la Charente-Maritime, Sylvie Marcilly, avait annoncé la couleur. Devant faire face à une forte baisse des droits de mutation à titre onéreux, la collectivité allait devoir serrer les boulons. « *Si on regarde 2025, nous avions demandé 6.000 euros de subvention au Conseil départemental. Il ne nous a été accordé que 4.000 euros* », poursuit la mandataire principale. Pour autant, pas question pour Annie Beneteau de tirer sur l'ambulance : « *Je sais qu'elles font ce qu'elles peuvent.* »



Différentes disciplines sont dispensées au sein de l'Accord Parfait depuis sa création en 1951- © *Accord Parfait*

10 euros par élève de moins de 18 ans

L'école de musique est également soutenue par la municipalité d'Andilly-les-Marais tant financièrement que matériellement : « *Nous touchons 10 euros pour chaque élève de moins de 18 ans. La commune nous met la salle à disposition gracieusement et prend le règlement des fluides à sa charge.* »

L'Accord Parfait est également subventionné par la Communauté de communes (CdC) Aunis Atlantique à hauteur de 20.711 euros cette année. Elle l'était pour un montant de 22.150 euros l'année passée. Lors du dernier conseil communautaire qui s'est tenu le 10 juin dernier, Marjorie Dupé, vice-présidente de la CdC en charge des finances, avait présenté une enveloppe globale pour 2026 des subventions versées aux associations d'un montant de 514.644 euros.

« La musique est là pour rassembler »

Là aussi, pas question de tirer à boulets rouges sur l'intercommunalité, mais un constat général semble poindre : « *La musique est là pour rassembler. Nous sommes en perte de cette forme de culture.* »

Malgré tout, pas question de baisser les bras pour Annie Beneteau et sa dizaine de bénévoles actifs à la recherche des 4.000 euros manquants pour boucler le prochain budget prévisionnel : « *La dernière semaine d'école, en juillet, nos professeurs se sont déplacés dans les écoles de Saint-Ouen-d'Aunis et de Villedoux afin de faire des démonstrations. Nous essayons, au mieux, de rayonner le plus possible autour de notre commune.* »

Dernière initiative de l'association : la mise en place d'une cagnotte en ligne depuis quelques jours afin d'aller chercher les 4.000 euros qui manquent. Aujourd'hui, l'Accord Parfait a déjà réussi à lever plus de 1.500 euros. À un mois et demi du début des cours, Annie Beneteau ne baisse pas les bras : « *Les pré-inscriptions sur Internent suivent leur cours. Il n'y a pas de baisse pour le moment.* »

Yannick Picard (CLP)

Cagnotte solidaire sur Helloasso : « Accord Parfait »

EN BREF

CHARRON

■ **COUPURE D'ÉLECTRICITÉ.** Jeudi 20 août de 14h15 à 14h30, Enedis procédera à des coupures sur le réseau électrique. Sont concernées : la rue des Groies (n°1 au 5, 9 au 15, 19 au 23, 29, 2 au 8, 14 au 26, 8B, 14B, 21T, 6B, 15B, 19B, 19Q, 23D, 4T, 3B, 4B), la rue des Maurines (n°3 au 7, 11, 2 au 18, 2B et 2T), la rue de Versailles (n°1 au 3, 7 au 13, 17, 2 au 10, 14 au 16, 1B, 1T et 7B) et la rue du 19-Mars 1962 (n°5 et 32 à 34).

COURÇON

■ **DON DE SANG.** Collecte mardi 18 août de 15h30 à 19h à la salle du marché. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

LA RONDE

■ **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ.** En partenariat avec l'association Actiom, le CIAS propose une complémentaire santé solidaire à un prix attractif. Permanences à La Ronde les 8 septembre, 9 octobre, 16 novembre et 18 décembre. Rens. au 05.46.68.76.80.

MARANS

■ **URBANISME.** Les horaires d'été du service urbanisme jusqu'au mardi 25 août : Ouverture uniquement les après-midi et toute la journée les mercredis. Pour toutes demandes particulières, merci d'écrire à urbanisme@ville-marans.fr ou de vous adresser à l'accueil de la mairie.

■ **ASSOCIATION PAROISSIALE.** À l'occasion de deux permanences organisées par l'association paroissiale, venez découvrir l'un des éléments emblématiques du patrimoine communal : le clocher de l'église de Marans, jeudi 13 août de 19h à 22h, lors des soirées des marchés nocturnes.

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

■ **PREMIERS SECOURS.** Trois défibrillateurs ont été installés dans la commune : sous le porche près de la mairie, aux vestiaires du stade et au centre Rencontre. Ces appareils sont entièrement automatiques et très simple d'utilisation. Ils vous guident pas à pas à la voix et ne délivrent un choc électrique que si la situation de la victime le nécessite.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

■ **DANIEL PRIEZ**
Tél. 06 26 18 93 00 - daniel.priez@wanadoo.fr
Courçon-d'Aunis et alentours

■ **DANIELLE DRIOU**
d.driou@free.fr
La Ronde, Taugon et alentours

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis atlantique

Nouvelle gouvernance pour l'office de tourisme Aunis Marais poitevin

FERRIÈRES-D'AUNIS

Le Comptoir Local® - office de tourisme Aunis Marais poitevin vient d'ouvrir un nouveau chapitre de son histoire.



Anne-Sophie Descamps, Christophe Azama, Julie Touya (directrice) et Gaëlle Jourdain - *© OTAM*

Le premier comité de direction (Codir) du Comptoir Local® - office de tourisme Aunis Marais poitevin s'est réuni le 15 juillet à Ferrières, au siège de la Communauté de Communes (CdC) Aunis Atlantique. Objectif : installer sa nouvelle gouvernance. Le temps fort a été l'élection comme président de Christophe Azama, maire de Charron et vice-président de la CdC chargé du développement économique et du tourisme. Il développera la stratégie touristique d'Aunis Atlantique et d'Aunis Sud pour un mandat de six ans.

Christophe Azama succède à Anne-Sophie Descamps (Aunis Sud), qui passe la main après neuf ans d'engagement. « *Je souhaite capitaliser sur les bases solides construites depuis dix ans tout en insufflant ma propre vision, axée sur l'humain, l'analyse collective et l'engagement* », déclare le nouveau président. Aux côtés du maire de Charron, Gaëlle Jourdain poursuivra son engagement en tant que vice-présidente pour représenter les acteurs socioprofessionnels du territoire. Elle est gérante des hébergements Les Grandes Chaumes à Surgères.

Anticipant ce premier Codir officiel, la directrice de l'Office Julie Touya a souhaité innover en proposant aux nouveaux membres des temps d'intégration immersifs les 27 et 29 mai derniers : « *L'objectif était de confronter immédiatement les élus et les professionnels aux réalités du terrain et aux coulisses de la marque Le Comptoir Local® à travers un programme concret : la découverte de Marans, celle de Surgères et une mise en situation.* » Concernant ce dernier volet, les membres ont exploré le territoire dans la peau de visiteurs pour en saisir l'authenticité et l'attractivité.

Ce nouveau Codir aura pour mission de piloter la stratégie touristique des 44 communes du territoire d'Aunis Atlantique et d'Aunis Sud. Il délibérera notamment sur les budgets, les plans de promotion et les orientations de développement. Avec une volonté forte : porter haut les valeurs d'authenticité, d'attractivité et de durabilité de l'Aunis Marais poitevin.

Yannick Picard (CLP)

Tour de France 1926 reconstitué : le passage par Marans maintenu



Nicolas Bodin entend récolter 1.926 euros - *© Nicolas Bodin*

Lundi 10 août, Nicolas Bodin - @nikovelotour sur les réseaux sociaux - passera bien en Charente-Maritime, notamment à Marans, entre 7h et 9h, à l'occasion d'un défi sportif et solidaire. À 49 ans, ce professeur des écoles passionné d'ultra-cyclisme s'est lancé, entre le 31 juillet et le 24 août, dans la reconstitution historique des 5.745 kilomètres du mythique Tour de France 1926. À l'époque, les coureurs y étaient passés lors de la 8e étape entre Les Sables-d'Olonne et Bordeaux (304 kilomètres). À noter que ce forçat de la route découvrira d'autres communes autour de La Rochelle et de Rochefort. Victime d'un accident de la circulation au bout de seulement 80 kilomètres, dès la première étape le 31 juillet entre Évian et Mulhouse, Nicolas a bien failli abandonner. Retapé et avec un nouveau vélo, il est reparti, mercredi 5 août, pour la 4e étape Dunkerque-Le Havre (367 km). Objectif, soutenir l'École à l'Hôpital en collectant des fonds - 1.926 euros - pour garantir des cours gratuits aux enfants malades. Il doit aussi consacrer, chaque jour, une heure au ramassage des déchets sur la route.

Visualisez son point de passage en temps réel et le parcours : app.madcap.cc/event/tdf-1926-26?bib=1- / son projet : www.nikovelotour.com

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 75 €
52 numéros
soit 7 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 138 €
104 numéros
soit 22 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le jeudi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur lhebdo17.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Hebdo de Charente-Maritime** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



Julien et Bastien Seris sont à la tête du SIE depuis 2023 et s'épanouissent dans leurs fonctions - © *T.C.*

Depuis 30 ans, le SIE fait de l'insertion par l'emploi une affaire de famille

Créé en 1995, le Service insertion environnement est devenu un acteur majeur de l'insertion professionnelle. L'association a su traverser les crises et se diversifier.

VALS DE SAINTONGE

En ce mois de juillet, à Bignay, le parking du siège du Service insertion environnement (SIE) est déjà bien rempli avant 6 h 30. Les premières équipes sont parties depuis trente minutes. Certaines prennent la direction de chantiers d'entretien d'espaces verts, d'autres rejoignent des travaux de maçonnerie ou de peinture. Toutes ont un point commun : accompagner des personnes éloignées de l'emploi vers une réinsertion professionnelle durable.

Cette mission constitue l'ADN du SIE depuis sa création, en 1995. À l'époque, la structure voit le jour sous la forme d'un service associatif avant de prendre son indépendance en 2002. Son objectif n'a jamais changé : proposer un contrat de travail et un accompagnement à des personnes en situation de précarité, sans emploi depuis longtemps ou dépourvues de qualification, afin de leur redonner une expérience professionnelle et de faciliter leur retour vers le marché du travail.

50 % de financement public

Au fil des années, le modèle économique de l'association s'est profondément transformé. À ses débuts, son fonctionnement reposait à près de 70 % sur les subventions publiques, contre 30 % de chiffre d'affaires généré par les chantiers réalisés. Aujourd'hui, l'équilibre est quasiment atteint avec une répartition de 50 % de financements publics et 50 % de recettes issues de l'activité économique. Les principaux partenaires financiers restent l'État, l'Union européenne, le Département de la Charente-Maritime et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cette évolution n'a pourtant pas empêché le SIE de traverser une période difficile. Après cinq années particulièrement fastes, entre 2010 et 2015, où la structure comptait jusqu'à une centaine de salariés chaque mois, elle a dû être placée sous plan de sauvegarde en 2015. Dix ans plus tard, l'association s'apprête à tourner définitivement cette page, avec une sortie du dispositif en 2027.

Si le SIE célèbre ses 30 ans, il fête aussi une histoire familiale. Durant 28 ans, de 1995 à 2022, Alain Seris a dirigé la structure. En janvier 2023, il transmet les rênes à son fils aîné Julien. Deux mois plus tard, Bastien, son second fils, rejoint lui aussi l'aventure. Pourtant, rien ne destinait les deux frères à reprendre cette association. Tous deux travaillaient auparavant chez Airbus comme ingénieurs. Mais ils ont rapidement trouvé un sens qu'ils ne retrouvaient plus dans un grand groupe.

« *Ici, on touche à tout. On est à la fois responsables des ressources humaines, du commercial, des devis, des achats… Dans une grande entreprise, chacun a une mission très précise. Ici, chaque journée est différente* », résume Julien Seris, directeur du SIE. Lui qui a vécu une très belle expérience internationale grâce à son métier d'ingénieur, avec des déplacements et des missions en Europe notamment, c'est à Bignay qu'il trouve un sens à son travail. « *Au bout d'un mois, on avait l'impression d'être là depuis dix ans* », confie-t-il. « *Notre père n'aurait jamais imaginé qu'on aurait pu reprendre le SIE car on travaillait dans un secteur totalement différent mais c'était un excellent choix.* »



Le SIE exploite un jardin maraîcher de 3 hectares, principalement orienté vers la réinsertion des femmes - © *SIE*

> *« On rend service à ceux qui nous tendent la main »*

Le quotidien est rythmé par les imprévus : un camion immobilisé, un salarié absent ou une intervention urgente à organiser. Les téléphones restent en permanence à portée de main. Dernier exemple en date, après les violents orages de juin, une équipe d'élagueurs du SIE est intervenue en urgence à Asnières-la-Giraud pour dégager des arbres tombés sur la chaussée. « *On rend service à ceux qui nous tendent la main* », éclaire le benjamin Bastien Seris.

Théo Chiramberro

EN BREF

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **MUSIQUE AU MARCHÉ.** Un concert d'Only New Jazz-Band est proposé samedi 8 août de 11h à 12 h 30 sur la place du marché.

■ **ARCHE SOLIDARITÉ.** La boutique aux vêtements est fermée, comme chaque année, du 1er au 31 août. Réouverture mercredi 2 septembre à 15h.

■ **PÊCHEURS ANGÉRIENS.** En raison d'un niveau d'eau trop faible, la séance d'initiation prévue le 11 août est annulée.

RIVES-DE-BOUTONNE

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle du mardi 11 au jeudi 27 août inclus. En cas d'urgence uniquement, contactez le 06.07.24.72.51 ou 07.83.80.10.55.

PAILLÉ

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle du lundi 10 au dimanche 30 août, pour raison de congés.

BEAUVAIS-SUR-MATHA

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle du 10 au 31 août. Une permanence sera assurée du lundi au vendredi de 13h à 17h. Contact au 05.46.26.10.59 ou sur mairie@beauvais-sur-matha.fr

PUY-DU-LAC

■ **MAIRIE.** Fermeture du secrétariat jusqu'au vendredi 14 août inclus. Réouverture le lundi 17 août aux heures habituelles.

JUICQ/ÉCOYEUX/ST-HILAIRE

■ **CÉRÉMONIES DU SOUVENIR.** Organisées par le comité d'organisation des Cérémonies anniversaires des combats de Saint-Hilaire-de-Villefranche, Château-Gaillard et des Pinarderies samedi 15 août. Rassemblement à 10h au monument de Château-Gaillard à Juicq, puis à 10 h 45 au monument des Pinarderies à Écoyeux et à 11 h 30 au monument aux morts de Saint-Hilaire-de-Villefranche. Un vin d'honneur sera servi à l'issue des cérémonies à la salle polyvalente Jean-Garnier de Saint-Hilaire-de-Villefranche.

VALS DE SAINTONGE

■ **BABY-SITTING.** Besoin d'un baby-sitter pour une soirée ou un imprévu ? Vals de Saintonge Communauté met à disposition des familles une liste de dix-sept jeunes de plus de seize ans, répartis sur l'ensemble du territoire. Tous ont participé à une demi-journée de sensibilisation à la garde d'enfants (développement de l'enfant, soins, activités…) et sont titulaires du certificat de prévention et secours civiques (PSC). La liste est disponible auprès d'Info Jeunes par courriel à infojeunes@valsde-saintonge.fr

PETITES ANNONCES

BONNES AFFAIRES

A VENDRE, 20 bottes de foin naturel, bottes rondes, bonne qualité. Tél: 06 83 48 40 39

MATÉRIELS AGRICOLE

Suite retraite, vends divers matériels d'élevage, cornadis barrières abreuvoirs etc foin bottes rondes et 10 rg carrées T 0672245211

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

PETITES ANNONCES
Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le 06 98 32 09 43

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1re parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

*À envoyer par email à petites.annonces@lhebdo17.fr
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE
Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.
Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)
Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)
Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT
Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex
Délai de réception :
Jusqu'au MERCREDI 10H pour une parution le JEUDI.

Nos annonces sont payables à la commande.
☐ Par chèque : le joindre à votre annonce à l'ordre de ALC RÉGIE, à l'adresse ci-contre.
☐ Par CB (tél. 05 56 44 72 24)
☐ En espèces : directement à l'agence de L'HEDBO DE CHARENTE-MARITIME.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

DÉCÈS

AYTRÉ, LA ROCHELLE
Jean-Louis Lacroix, survenu à l'âge de 82 ans. La cérémonie civile sera célébrée vendredi 7 août à 9h30 au crématorium de La Rochelle.

FOURAS-LES-BAINS
Pierre Barabé, décédé à l'âge de 90 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 6 août à 10h en l'église de Fouras, suivie de l'inhumation au cimetière de Rochefort.

LAGORD, CHAILLÉ-LES-MARAIS (VENDÉE)
Jeanne-Marie Latus, née Gaury, décédée dimanche 26 juillet à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 31 juillet en l'église de Chaillé-les-Marais.

LA JARNE
Brigitte Urbain, décédée mercredi 29 juillet à l'âge de 72 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 6 août à 10h en l'église de La Jarne, suivie d'un recueillement au crématorium de La Rochelle à 11h30.

LA ROCHELLE
Christiane Faure, née Texier, décédée à l'âge de 101 ans. Ses obsèques religieuses ont été célébrées vendredi 24 juillet en l'église du Sacré Cœur de la Genette à La Rochelle.

Erwan Jego, décédé à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 6 août à 10h en l'église Notre-Dame de La Rochelle, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière de la Rossignolette de cette même commune.

Pascal Fontenaud, survenu jeudi 30 juillet à l'âge de 61 ans. Un hommage lui sera rendu jeudi 6 août à 15h30 au crématorium de Mireuil à La Rochelle.

LA ROCHELLE, CHARRON
Nicole Vignau, décédée mardi 28 juillet à l'âge de 94 ans. Un dernier hommage lui a été rendu lundi 3 août au crématorium de Mireuil à La Rochelle.

LA ROCHELLE, PUILBOREAU, LA TAILLÉE (VENDÉE)
Thomas Vignaud, décédé à l'âge de 34 ans. La cérémonie civile a été célébrée mardi 4 août à la salle polyvalente de Marans, suivie de l'inhumation au cimetière de La Taillée.

LA ROCHELLE, SABLONCEAUX, SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN (VENDÉE)
Roger Besson, décédé dans sa 98e année. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 3 août en l'église du Sacré Cœur de la Genette à La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière de Mireuil de cette même commune.

LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY
Micheline Magnant, née Cousset, décédée à l'âge de 90 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 4 août en l'église des Touches-de-Périgny, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LE THOU, LA GRAVELLE (MAYENNE)
Jackie Rivet, décédé dans sa 93e année. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 3 août en l'église du Thou, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LOULAY, DOEUIL-SUR-LE-MIGNON
Madeleine Guillou, survenue vendredi 31 juillet à l'âge de 93 ans. Un temps de recueillement a eu lieu mercredi 5 août au crématorium de Saint-Jean-d'Angély.

MARANS
Guy Deval, décédé à l'âge de 92 ans. Ses obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

NIEUL-SUR-MER
Daniel Merieau, décédé mercredi 29 juillet. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 3 août en l'église de Nieul-sur-Mer, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

PUILBOREAU
Nathalie Briaud, née Briaud. La cérémonie civile sera célébrée vendredi 7 août à 14h au cimetière de Puilboreau.

ROCHEFORT
Louisette Gabriel, née Couprie, survenu mercredi 29 juillet à l'âge de 84 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 6 août à 14h30 en l'église Notre-Dame-de-Rochefort, suivie d'un dernier hommage au crématorium de Saint-Jean-d'Angély à 17h.

ROYAN, MATHA, LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY
Maurice Chazal, décédé mardi 28 juillet à l'âge de 100 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 4 août en l'église Saint-Pierre de Royan, suivie de l'inhumation au cimetière des Touches-de-Périgny.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Daniel Mercier, décédé dimanche 26 juillet à l'âge de 71 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 5 août en l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-d'Angély, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Jeannine Moreau, née Morillon, décédée à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 6 août à 10h en l'église de Saint-Jean-d'Angély, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Anita Rabillard, décédée dans sa 57e année. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 3 août en l'église de Saint-Jean-d'Angély, suivie de l'inhumation au cimetière de Loiré-sur-Nie.

SAINT-OUEN-D'AUNIS
Gérard Petitfils, survenu vendredi 31 juillet, à l'âge de 78 ans. La cérémonie civile sera célébrée vendredi 7 août à 10h30 au crématorium de La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Ouen-d'Aunis.

SAINT-XANDRE, SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS
Corinne Ferreira, née Carabeau, décédée mardi 28 juillet à l'âge de 65 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 4 août en l'église de Saint-Xandre, suivie d'un hommage civil au crématorium de La Rochelle.

TONNAY-CHARENTE
Henri Szatrowski, décédé dimanche 26 juillet dans sa 92e année. La cérémonie religieuse a été célébrée jeudi 30 juillet en l'église de Tonnay-Charente, suivie d'un recueillement au crématorium de Saint-Jean-d'Angély.

VARAIZE
Jean-Paul Sorentini décédé à l'âge de 88 ans. La cérémonie civile a été célébrée mercredi 5 août au cimetière de Varaize.

Toute notre sympathie aux familles de ces défunts.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 75€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal BAC DE TRI

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2621**646**

Crowe
Fiduciaire Rochelaise

SCGA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue Saint André - 17230 VILLEDOUX

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLEDOUX du 29/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCGA

Siège social : 2 rue Saint André - 17230 VILLEDOUX

Objet social : La propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Sébastien COUTAUCHAUD demeurant 2 rue Saint André - 17230 VILLEDOUX.

Cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas. Agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.

Pour avis
La Gérance

A2621**716**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : HEF

Siège social : 44 A rue du Stade, 17180 PERIGNY

Objet social : L'acquisition de terrains et/ou d'immeubles, l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'acquisition, la détention et la jouissance de tous biens mobiliers destinés à garnir ces immeubles ; la prise à bail, la location active et passive, la sous-location de tous immeubles et droits immobiliers, l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garantie hypothécaire.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Clément FABIER, demeurant 15 rue des Menestrels, appt 10, 17180 PERIGNY, M. Antonin ENAUD-PARANTEAU, demeurant 27 rue de l'Oise, appt 7, 17000 LA ROCHELLE et M. Noé HAMON, demeurant 44 A rue du Stade, 17180 PERIGNY.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

.

Immatriculation de la Société au RCS de LA ROCHELLE.

Pour avis, la Gérance

DIVERS

A2621**866**

Rectificatif à l'annonce publiée dans L'Hebdo de Charente-Maritime du 30/07/2026 concernant HUMA, Il fallait lire : Gérance : SAS ZINGARO, au capital de 1000 €, sise 7 RUE DE LA GROLE, 17310 SAINT-PIERRE-D'OLERON, RCS LA ROCHELLE 991 667 957, représentée par M. Muller Sébastien, Président.

TESTAMENT

A2622**044**

Notaires Jonz'acte

Etude de Maître Christel RIOU
Notaire à JONZAC (17500)
Chemin des Groies de Chez Fouché

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 4 avril 2015,

Madame Suzanne Cosette **BOUDEAUD**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE (17240) 1 rue des Brunettes.

Née à JARNAC-CHAMPAGNE (17520), le 15 septembre 1932.

Veuve de Monsieur André Jean **RIVAUD-LABARRE** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE (17240) (FRANCE), le 7 août 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christel RIOU, Notaire au sein de la Société dénommée «SAS OFFICE NOTARIAL JONZ'ACTE», titulaire d'un Office Notarial à JONZAC (Charente-Maritime), Chemin des Groies de chez Fouché, le 28 juillet 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Christel RIOU, Notaire à JONZAC Chemin des Groies de chez Fouché, référence CRPCEN : 17109, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis,
Maître Christel Riou, Notaire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2621**621**

BRUNO GREAU - L'AMI DU BOIS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social :
6 ROUTE ALAIN COLAS
17610 CHANIERS
Siège de liquidation :
6 Route Alain Colas
17610 CHANIERS
493 633 895 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision en date du 30 Juin 2026 au 6 Route Alain Colas - 17610 CHANIERS, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur GREAU Bruno, demeurant Le Port Hublé - 24 Rue Jacques de Roux - 17610 CHANIERS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2622**189**

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DU VIGNAUD

Société en liquidation
Au capital social de 7 500 €
Siège social : 3 route de Vouhé
17700 PUYRAVAULT
N° 520 427 089 RCS La Rochelle

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 15 juillet 2026, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat Monsieur Olivier MURZEAU, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de La Rochelle.

Pour avis
Le liquidateur

A2622**078**

NG PRESTATION

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 5 L'Orée du Bourg,
17160 BAGNIZEAU
Siège de liquidation :
5 L'Orée du Bourg
17160 - BAGNIZEAU
943307355 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision en date du 31 Mai 2026 au 5 L'Orée du bourg - 17160 BAGNIZEAU, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur GAUTIER Nathan, demeurant 5 L'Orée du Bourg - 17160 BAGNIZEAU, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2621**772**

Maître Patrick LAVAUD
Avocat
91 Cours National
17100 SAINTES

AVIS DE PUBLICITE

SAS AGRAB PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
Au capital de 120 000 euros
Siège social :
18 rue de Touvent 17800 PONS
RCS SAINTES 477 827 380

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 20 mars 2026 et de la décision unanime des associés du 24 juillet 2026, l'assemblée des associés :

- a nommé M. Florent MERIT, 1 voie des Erables 17600 SAUJON, en remplacement de la Société de Commissariat aux Comptes du Littoral, dénommée SC-CL FIDUROC AUDIT, 13 rue des Mimosas 17025 LA ROCHELLE, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2028, en raison de la démission des fonctions de la société FIDUROC AUDIT,

- a nommé en qualité de Commissaire aux comptes suppléant la société AUDICO, Rue François Hennebique - ZAC des Greffières - 17140 LAGORD, représentée par M. Frédéric MEUNIER, pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2028.

Les nouveaux Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ont fait savoir qu'ils acceptaient ces fonctions et n'étaient atteints d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher leur nomination.

Mention sera faite au RCS de SAINTES.

POUR AVIS

A2621**604**

ARGANCE Avocats

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

JCA

SCI au capital de 1 000 €

Siège social : 34 RUE AUDRY DE PUYRAVAULT

17300 ROCHEFORT

RCS de LA ROCHELLE n°820 069 706

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 15/06/2026 a décidé à compter du 15/06/2026 de nommer en qualité de gérant M. AERTS Jacques, demeurant 38 Ter rue de FRace 17290 AIGREFEUILLE D AUNIS en remplacement de Mme AERTS Caroline, gérante, pour cause de démission.

Modification au RCS de LA ROCHELLE.

La gérance

A2621**833**

LEGISPHERE AVOCATS

LEGISPHERE AVOCATS
Maître Ariane DELSOL
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
inscrite au barreau de Saintes
6 Boulevard Vladimir - 17000 SAINTES

AGRO-FROID CHARENTES SAS
15 000 €
3 RUE DU VALLON
17810 NIEUL LES SAINTES
481 329 795 RCS SAINTES

Par AGE du 24/07/2026 est nommé Président la société REF & CO, SAS, au capital de 1 200€, immatriculée au RCS de SAINTES sous n°992 402 065, représentée par Julien GRAND en remplacement de Vincent LEDUC.

Mention en sera faite au RCS de SAINTES

Pour avis, La Présidente

A2621**959**

ARGANCE Avocats

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

JR SUN

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 €
Siège social : 21 Rue Berlioz
17000 LA ROCHELLE
922 216 239 RCS LA ROCHELLE

L'assemblée générale du 26 juin 2026, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce et des statuts, a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

Pour avis
Le Président

A2622**298**

BIOVIE

SAS unipersonnelle
au capital de 40 000 €
Siège social : 17 Avenue Albert Denis
ZAC des Fourneaux
17690 ANGOULINS
829 641 778 RCS LA ROCHELLE

Modification dirigeants

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 20/07/2026, il résulte que : - la société KALMAR, SARL au capital de 733 598 €, ayant son siège social : 13 rue du Faison Doré 17137 NIEUL SUR MER, immatriculée au RCS La Rochelle sous le n° 942 004 151, a été nommée en qualité de Présidente à compter du 01/07/2026 en remplacement de M. Corentin POTIÉ, démissionnaire ; - et qu'en conséquence, il a été pris acte de la démission de la société KALMAR de ses fonctions de Directrice Générale sans qu'il y ait lieu de pourvoir à son remplacement.

Pour avis.
Le Président

A2621**886**

EURL HOLDING ERIC LEVY

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 Boulevard de la Côte de Beauté
17640 VAUX SUR MER
RCS SAINTES 914 412 093

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17/07/2026, l'associé unique a constaté que les capitaux propres de la société avaient été reconstitués à un montant au moins égal à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce.

En conséquence, il a été pris acte de la régularisation de la situation de la société.

Mention sera faite au RCS de SAINTES

Le Gérant

A2622**192**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

FOUNTAINE PAJOT

Société anonyme
au capital de 1.916.958 euros
Siège social :
AIGREFEUILLE D'AUNIS (17290)
Zone Industrielle
307 309 898 RCS LA ROCHELLE

Aux termes de la réunion du 15/06/2026, le conseil d'administration a désigné en qualité de Directeur Général Délégué de la société, à effet du 16/06/2026, Monsieur Steven GUEDEU demeurant 58 bis rue des Fresnes 17000 LA ROCHELLE, en remplacement de Monsieur Romain MOTTEAU dont le mandat de Directeur Général Délégué a pris fin le même jour.

Mention des présentes sera faite au RCS de LA ROCHELLE.

Pour avis, la Présidente

A2622**299**

CREO SOLUTIONS

SAS unipersonnelle
au capital de 50 000 €
Siège social : 13 rue du 14 Juillet
17138 PUILBOREAU
802 342 675 RCS LA ROCHELLE

Modification dirigeants

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 20/07/2026, il résulte que : - la société KALMAR, SARL au capital de 733 598 €, ayant son siège social : 13 rue du Faison Doré 17137 NIEUL SUR MER, immatriculée au RCS La Rochelle sous le n° 942 004 151, a été nommée en qualité de Présidente à compter du 01/07/2026 en remplacement de M. Corentin POTIÉ, démissionnaire ; - et qu'en conséquence, il a été pris acte de la démission de la société KALMAR de ses fonctions de Directrice Générale sans qu'il y ait lieu de pourvoir à son remplacement.

Pour avis.
Le Président

A2621**888**

EURL HOLDING TIMOTHY AND CO

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9, Rue René de Réaumur
17640 VAUX SUR MER
RCS SAINTES 917 624 157

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 09/07/2026, l'associé unique a constaté que les capitaux propres de la société avaient été reconstitués à un montant au moins égal à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce.

En conséquence, il a été pris acte de la régularisation de la situation de la société.

Mention sera faite au RCS de SAINTES

Le Gérant

A2620**943**

SCI ATOM

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 2 000 €
Siège social et de liquidation : 5, Passage Martelet
17100 LES GONDS
499 524 668 R.C.S. SAINTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juillet 2026 a décidé de nommer en qualité de liquidateur Monsieur Thomas AUTIN, demeurant à LES GONDS (17100), 5, Passage Martelet, en remplacement de Monsieur Christophe AUTIN, décédé le 15 mai 2026. Le liquidateur ainsi nommé est investi, pour toute la durée de la liquidation, des pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Pour avis, le Liquidateur

A2621**510**

AGE DU 25.06.2026

GAEC DU PAULOWNIA

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun au capital de 182400 €
Rue d'Aunis - 17330 Saint Félix
RCS de Saintes : N° 411917313

L'assemblée générale extraordinaire du 25 Mai 2026 a adopté les résolutions suivantes :

Démission de Fabrice TERRIEN de ses fonctions de gérant du fait de son départ à la retraite.

Agrément de la cession de 1 824 parts sociales entre Fabrice TERRIEN et Patrick FORGET.

Retrait de Fabrice TERRIEN du Groupement

Pour avis
La Gérance

A2621**784**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

TEXAUTO ATLANTIQUE
Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 €
Siège social : 1 A Rue du Bois d'Huré, 17140 LAGORD
450 953 914 RCS LA ROCHELLE
Suivant AGE du 22/05/2026 et du PV de la gérance en date du 24/07/2026, le capital social a été réduit d'une somme de 2 910 euros, pour être ramené de 7500 euros à 4590 euros par rachat et annulation de 291 parts sociales, ce à effet du 24/07/2026.
L'article 7 a été modifié en conséquence :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 7 500 euros.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 4 590 euros.
Pour avis, la Gérance

A2621**847**

SCI LTU
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1.528,00 €
SIEGE SOCIAL: BORDS (17430)
5 RUE DES SARRASINS
RCS DE SAINTES: 430.124.602
Suivant délibération de l'assemblée générale du 17 juillet 2026, Monsieur Sébastien Roland
LARTIGAU demeurant à BORDS (17430), 5 rue des Sarrasins a été nommé gérant en
remplacement de Monsieur Dominique Jean LARTIGAU, démissionnaire, pour une durée illimitée à compter du 17 juillet 2026.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES.
Pour avis et mention
Le Gérant

A2622**255**

T2M MACONNERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 Bis Rue des Mimosas
17320 MARENNES HIERS BROUAGE
RCS LA ROCHELLE 103 540 936

Aux termes d'une délibération en date du 30 Juillet 2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Teddy MERLE, demeurant 14 Ter rue des Rosiers 17320 MARENNES, pour une durée illimitée à compter du 1ER Mai 2026.

Pour avis
La Gérance

A2621**762**

HYPNO RIRE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 1 rue du Bastion,
17100 SAINTES
912473592 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision en date du 17 juillet 2026, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
La Présidente

A2622**043**

SCI PINEAU

20 AVENUE DE LA GRANDE COTE
17420 SAINT PALAIS SUR MER
SIREN 394689343

Au terme d'un procès verbal de décision signé le 28 juillet 2026, les associés ont décidé de transférer le siège social situé précédemment au 13 av. M. Dassault Quai B appt 206 17300 ROCHEFORT au 20 av. de la Grande côte 17420 ST PALAIS SUR MER à compter du 27 juin 2026.

A2622**159**

ANNONCE POUR LE JAL DU RESSORT DU GREFFE DE LA ROCHELLE
NAYTEAL
SAS au capital de 1 000 €. Siège social : 25 RUE DU SERGENT LECÈTRE 17390 LA TREMBLADE. 105 051 296 RCS LA ROCHELLE.
Par décision de l'Assemblée générale du 01/08/2026, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse 2 BOULEVARD DE LALEU, PRISE DE LALEU, 17390 LA TREMBLADE, à effet du 01/08/2026.
Modification au RCS de LA ROCHELLE

DISSOLUTIONS

A2622**079**

SCI PAULEA

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 10 RUE DU STADE
17250 ST PORCHAIRE
Siège de liquidation :
10 Rue du Stade
17250 - SAINT PORCHAIRE
504 267 923 RCS SAINTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 juillet 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur GALERON Christophe, demeurant Les Brissonneaux - 17250 SAINTE GEMME, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 10 Rue du Stade 17250 - SAINT PORCHAIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2622**310**

NAT-SAN

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 cours Reverseaux - 17100 SAINTES
Siège de liquidation : 6 Rue de l'Ecole Les Tourneurs - 17100 SAINTES
842988529 RCS SAINTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 juillet 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame LEBRETON Sylvie, demeurant 6 Rue de l'Ecole Les Tourneurs - 17100 SAINTES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 Rue de l'Ecole, Les Tourneurs, 17100 - SAINTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2618**985**

HUITRES ROSSELGONG

EARL au capital de 70 000 €

Siège social : 29 RUE DE LA CROIX

17620 BEAUGEAY

RCS de LA ROCHELLE n°752 517 797

AVIS DE DISSOLUTION

En date du 30/06/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. ROSSELGONG Willy, demeurant 29 Rue de la Croix 17620 BEAUGEAY et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

A2622**061**

SCI ALIÇANNE
SCI au capital de 140 €
Siège social : 25 A rue du champ de foire
17290 LE THOU
440 639 888 RCS LA ROCHELLE
Dissolution
Aux termes de l'assemblée générale du 02/08/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 02/08/2026, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Philippe DEDRON demeurant 25 A rue du champ de foire, 17290 LE THOU avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 25 A rue du champ de foire 17290 LE THOU adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.
Mention en sera faite au RCS de LA ROCHELLE

A2622**267**

SIGA CONSEIL
SASU au capital de 8 000 €
Siège social : FOURAS (17450)
6 Impasse Boucicaut
503 590 218 RCS LA ROCHELLE
AGE du 30/06/2026 : Dissolution anticipée de la société à compter du 30.06.2026. Liquidateur : Mme Valérie PIGEAU demeurant à FOURAS (17450), 6 Impasse Boucicaut, Présidente. Siège de la liquidation au siège social. Dépôt légal au Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

A2622**092**

FAYANT MENUISERIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14, Rue de la Vignaude
17120 COZES
RCS SAINTES 892 894 262

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2026 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2026.

A été nommé liquidateur Monsieur Raphael FAYANT demeurant 14, Rue de la Vignaude 17120 COZES

Le siège de la liquidation est fixé chez le liquidateur.

Pour avis,
Le Liquidateur



ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2621**965**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS de consultation du public

Installations classées soumises à enregistrement
(articles L511-1, L512-7 et R512-46-11
à R512-46-24 Titre V du Code de l'environnement)

La Communauté d'Agglomération de Saintes-Grandes-Rives, dont le siège social est situé 12 boulevard Guillet Maillet 17100 Saintes, a déposé à la Préfecture de la Charente-Maritime, un dossier de demande d'enregistrement portant sur la création d'une déchetterie et d'une recyclerie situées Rue René Pelleter sur la commune de SAINTES (17100). Cette activité relève de la rubrique 2710-2-a de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement pour le régime de l'enregistrement. Ce dossier sera soumis à la consultation du public pendant une période de quatre semaines, soit du lundi 31 août 2026 au lundi 28 septembre 2026 inclus.
Durant cette période, toute personne pourra consulter le dossier en mairie ou sur le site internet de la Préfecture et formuler des observations :
- sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de SAINTES aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie
- par courrier à adresser à la Préfecture de la Charente-Maritime, 38 rue Réaumur, CS 70000, 17017 LA ROCHELLE cedex 01, Bureau de l'environnement
- par courriel à adresser à : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr
À l'issue de la procédure, le Préfet statuera sur la demande d'enregistrement. La décision prendra la forme d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 26 mars 2012 modifié, ou d'un arrêté préfectoral portant basculement de l'instruction de la demande selon la procédure d'autorisation, assujettie à étude d'impact, étude de dangers et consultation du public par voie électronique, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

A2620**843**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS de consultation du public

Installations classées soumises à enregistrement
(articles L511-1, L512-7 et R512-46-11 à R512-46-24
Titre V du Code de l'environnement)

La société DEMONT'AUTO, dont le siège social est situé 139 rue du Plantis - 17380 Torxé, a déposé à la Préfecture de la Charente-Maritime, un dossier de demande d'enregistrement portant sur un projet d'extension et d'amélioration des conditions de traitement et de stockage des véhicules hors d'usage du site exploité sur la commune de Torxé.
Cette activité relève de la rubrique 2712-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement pour le régime de l'enregistrement. Ce dossier sera soumis à la consultation du public pendant une période de quatre semaines, soit **du lundi 24 août 2026 au lundi 21 septembre 2026 inclus.**
Durant cette période, toute personne pourra consulter le dossier en mairie ou sur le site internet de la Préfecture et formuler des observations :
- sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de TORXÉ aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie,
- par courrier à adresser à la Préfecture de la Charente-Maritime, 38 rue Réaumur, CS 70000, 17017 LA ROCHELLE cedex 01, Bureau de l'environnement
- par courriel à adresser à : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr
À l'issue de la procédure, le Préfet statuera sur la demande d'enregistrement. La décision prendra la forme d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel du 26 novembre 2012, ou d'un arrêté préfectoral portant basculement de l'instruction de la demande selon la procédure d'autorisation, assujettie à étude d'impact, étude de dangers et consultation du public par voie électronique, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

A2621**102**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LA REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'AIGREFEUILLE D'AUNIS

Par arrêté du 6 juillet 2026 le Maire de la commune d'AIGREFEUILLE D'AUNIS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision du zonage d'assainissement de la commune.
A cet effet, Monsieur Alain MORISSET, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire-enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la mairie d'AIGREFEUILLE D'AUNIS du 1er août 2026 au 31 août 2026, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier est consultable en Mairie et sur le site internet https://www.mairie-aigrefeuille.fr
Le Commissaire- enquêteur recevra en mairie les :
- Lundi 10 août 2026 de 10h00 à 12h00.
- Mardi 18 août 2026 de 14h00 à 16h00.
- Mercredi 26 août 2026 de 9h00 à 11h00.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la révision du zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête de la mairie. Elles pourront également être adressées par voie postale au Commissaire- enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'Aigrefeuille d'Aunis- 2 rue de l'Aunis- 17290 Aigrefeuille d'Aunis ou par courriel à contact@mairie-aigrefeuille.fr .

Le massif des Landes doit trouver un nouveau modèle pour survivre

Quatre ans après les feux de 2022, l'incendie en Gironde relance le débat sur la transformation de la forêt landaise.



Des pompiers dans les Landes de Gascogne à Boussès et Durance le 24 juillet - *© Sud Ouest/ MAXPPP - Loïc Déquier*

Il fait partie des rares forestiers dont le terrain a brûlé à deux reprises : en 2022, puis en 2026 après avoir été reboisé. « *On se sent vraiment découragé* », raconte Jean Peragallo, la voix lasse. Ancien président de la DFCI, association de défense de la forêt contre les incendies, il a eu la malchance que sa parcelle se trouve à la jonction des deux incendies, à Saumos (Gironde), commune d'où est parti le feu le 24 juillet.

Des troncs calcinés au milieu des cendres sableuses à la course contre la montre pour couper le bois brûlé encore valorisable, avant l'arrivée des insectes ravageurs, ou aux démarches auprès des assurances pour financer le reboisement, il connaît la rengaine qui l'attend. Aux autres propriétaires touchés qui s'interrogent sur l'avenir de leur parcelle, Jean Peragallo répond : « *On va reboiser.* » Le réflexe prend le dessus chez ce propriétaire forestier, qui avait eu la bonne intuition de s'assurer contre les incendies et ne voit aujourd'hui « *aucune autre alternative* ».

Sur le papier, les solutions pour reboiser en limitant les risques sont connues et documentées. Il faut diversifier le massif en plantant des feuillus – chênes-lièges ou verts, arbousiers, poiriers sauvages –, moins inflammables que le pin, qui peuvent ralentir la progression d'un incendie et lutter contre les ravageurs.

Mais la diversification n'est pas évidente dans une forêt de Gascogne aux sols sableux et pauvres en nutriments, alternant sécheresses et précipitations massives. Pour l'heure, elle n'a été explorée que sur certaines zones brûlées en 2022, marginales au regard du million d'hectares du massif, dont 520.000 en Gironde. « *Notre programme de bocage forestier était encore à ses prémices en 2022*, défend Stéphane Viéban, directeur général d'Alliance forêts bois, l'un des grands acteurs de la gestion forestière. *Nous diversifierons davantage maintenant que la méthode est perfectionnée.* »

« *Il faut surtout urgemment élargir les zones coupe-feu dans la forêt, pour séparer des parcelles sans végétation, et diminuer le nombre de pins à l'hectare en les espaçant* », pointe Arthur Guérin-Turcq, géographe de l'environnement. Réduire les surfaces en monoculture, mais aussi les « *irrégulariser* », en évitant de tout replanter simultanément, puisque l'homogénéité du massif favorise l'expansion du feu.

Problème : dans cette forêt privée à 90 %, qui génère plusieurs milliards d'euros de chiffre d'affaires chaque année, l'avenir du reboisement relève d'une complexe imbrication entre enjeux économiques, incitations fiscales et contraintes réglementaires. « *La seule chose qui finance l'entretien, les impôts et les cotisations des DFCI, c'est la production de bois* », rappelle Stéphane Viéban. Autrement dit, personne ne souhaite être le premier à réduire sa surface cultivée et ses revenus.

Après 2022, quelques propriétaires ont décidé de ne pas reboiser certaines parcelles, mais il s'agit plutôt d'acteurs publics. Le département girondin a par exemple transformé son domaine d'Hostens, qui s'étend sur quelques centaines d'hectares, en réserve biologique mêlant régénération naturelle, zone humide et lagunes. Une manière de retrouver les paysages naturels de cette forêt, faite de marais à la végétation basse, qui lui valent son nom de « *landes* ».

« *Si l'on restaurait davantage certaines zones humides historiquement drainées, cela permettrait d'avoir un paysage plus hétérogène, qui retient un peu plus l'eau dans son sol* », précise Jonathan Lenoir, chercheur en écologie forestière au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Une hypothèse immédiatement balayée par Alliance forêts bois. « *Reconstituer des zones humides ? Mais chez qui ? Pour quoi faire ?* », tempête Stéphane Viéban. « *Il faut préserver celles qui existent, mais les propriétaires forestiers veulent des solutions efficaces, pas des rêves !* », s'agace le puissant gestionnaire forestier, pour qui « *la forêt n'est pas un bien commun* ».

Président du conseil départemental de Gironde et du Service départemental d'incendie et de secours, Jean-Luc Gleyze soupire : « *Même s'il y a des exceptions, 2022 n'a pas amené la filière sylvicole à tirer des leçons. Quatre ans plus tard, je crains que nous nous retrouvions confrontés aux mêmes débats et à la même inertie…* » Certains espèrent pourtant que 2026 marquera un tournant. « *Avec plus de 220.000 personnes évacuées, jusque dans la banlieue bordelaise, le traumatisme est collectif, ce n'est plus de l'entre-soi forestier* », analyse Hervé Le Bouler, forestier spécialiste des ressources génétiques, qui croit en un sursaut des forestiers pour penser collectivement l'avenir du massif.

Pour faire évoluer les pratiques, les avis sont unanimes : il faut une stratégie nationale d'aménagement. « *S'il y a une volonté politique, on trouvera de nouveaux outils* », estime Philippe Gourmain, ancien président des Experts forestiers de France, qui rappelle que « *la DFCI et l'idée des pare-feu ont été lancées ex nihilo après le choc de l'incendie de 1949* ».

Compensation des pertes pour les zones non boisées, crédits pour soutenir les parcelles riches en biodiversité, contraintes dans les cahiers des charges de certains dispositifs fiscaux… Les pistes existent, mais nécessitent volonté politique et budget. Deux ingrédients aussi précieux que rares. Et Philippe Gourmain de conclure : « *Des zones humides aux pare-feu, en passant par les haies de feuillus : quelles que soient les pistes, le modèle en monoculture intensive doit être revu en se demandant quel pourcentage du territoire on est prêt à sacrifier à la production pour sauver le reste de celle-ci.* »

Gabrielle Richard

Le voyage du pape pourrait coûter 20 millions d'euros

Le voyage de Léon XIV en France pourrait dépasser les 12 millions d'euros estimés en juillet. Une vaste campagne de dons est lancée pour relever le défi.

La course contre la montre est lancée, à deux mois de l'arrivée de Léon XIV en France. Si rien n'est encore officiel côté financier, les compteurs s'emballent. Début juillet, le budget global du voyage du pape avait été estimé, selon nos informations, à 12 millions d'euros – un montant déjà supérieur à celui dévoilé début juin par Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France*.

Officiellement, « *le budget prévisionnel est encore en cours d'estimation* », indique l'équipe d'organisation. Mais deux sources proches du dossier dans le diocèse de Paris évoquent une enveloppe « *qui pourrait aller jusqu'à 20 millions d'euros* ». Une somme bien supérieure aux budgets des derniers voyages pontificaux dans l'Hexagone, compris entre 2,3 et 4 millions d'euros. Elle n'inclut toutefois pas l'essentiel de la sécurité : la protection du pape, chef d'État, et le maintien de l'ordre sont financés par l'État.

Comment expliquer un tel écart ? Outre la durée du voyage – quatre jours pour Léon XIV, contre deux à Marseille pour François –, cela tient à « *l'augmentation du coût de la vie* », mais surtout aux séquences spectaculaires du programme. La messe célébrée place de la Concorde, devant les Champs-Élysées, pourrait ainsi rassembler au moins 500.000 pèlerins.

Parmi les dépenses figurent le podium, les écrans géants, la sonorisation, la scénographie, le mobilier liturgique, les secours, la logistique, les 3.500 sanitaires prévus et l'encadrement des 10.000 bénévoles. Il faut aussi compter la rencontre entre Léon XIV et 80.000 jeunes au Stade de France, loué pour l'occasion, ainsi que la déambulation du pape dans Paris, vendredi 25 septembre, entre l'Unesco et Notre-Dame.

Le diocèse de Paris a déjà signé deux contrats : l'un avec Publicis Groupe, chargé de la communication et du dispositif pour les journalistes ; l'autre avec GL Events, pour l'organisation des rassemblements publics.

À Lourdes, la messe géante prévue dimanche 27 septembre sur la prairie du sanctuaire sera le grand moment populaire de cette étape. Le diocèse estime son budget à 2 millions d'euros : plus de 10 kilomètres de barrières, près de 1.000 journalistes à accueillir, dix écrans géants et une estrade de 400 places pour les évêques et cardinaux…

Le diocèse de Metz n'a pas encore communiqué son budget, le programme n'étant pas arrêté. Mais la déambulation de Léon XIV dans les rues de la ville devrait représenter une dépense conséquente, avec entre 50.000 et 75.000 personnes attendues.

Mi-juillet, le vote par le conseil municipal d'une provision de 500.000 €, destinée aux équipements, à l'encadrement et à la sécurité, avait suscité une polémique. L'opposition écologiste et une partie de la gauche municipale avaient jugé ce montant excessif, tandis que ses défenseurs soulignaient les retombées de cette visite pour la visibilité de la ville.

Il faut encore ajouter la logistique destinée aux évêques présents : habits sacerdotaux, accueil, repas, parfois logement et déplacements entre Paris, Lourdes et Metz. Ce budget sera pris en charge par la Conférence des évêques de France (CEF).

Face à ces défis, la CEF et les diocèses concernés ont lancé dès la mi-juillet une vaste cagnotte sur le site officiel du voyage (pape-france.fr) et ceux des diocèses de Paris, Lourdes et Metz. « *Pour que cette visite soit belle, digne et accessible au plus grand nombre, nous avons besoin de chacun* », a exhorté Mgr Laurent Ulrich dans une vidéo publiée le 15 juillet. Une campagne de courriels a aussi été lancée auprès des catholiques et sympathisants d'Île-de-France.

Qui mettra la main au portefeuille ? « *Nous allons faire appel aux donateurs, aux grands mécènes de l'Église de France, faire des quêtes, appeler aux dons* », explique-t-on au diocèse de Paris. À la manœuvre, Sylvie Bretones, directrice du développement des ressources du diocèse et déléguée générale de la Fondation Notre-Dame.

Un recrutement stratégique : la Fondation Notre-Dame a collecté 358 millions d'euros auprès de 62.000 donateurs pour restaurer la cathédrale après l'incendie de 2019. Créée en 1992 à l'initiative de Mgr Lustiger, elle a modernisé et diversifié ses outils de collecte. Un tiers des dons transite aujourd'hui par le numérique.

« *À la campagne de dons en ligne que nous avons lancée rapidement – en raison du peu de temps dont nous disposons et pour éviter l'éparpillement des initiatives et les fausses cagnottes –, nous avons ajouté un comité de mécénat avec la CEF* », explique Sylvie Bretones. Celui-ci cherche de gros donateurs parmi les particuliers, les entreprises, les personnalités de la culture et les chefs d'entreprise.

Les entreprises peuvent aussi contribuer en nature, par exemple en prenant en charge les bouteilles d'eau ou les tee-shirts des volontaires. Quant à l'origine des fonds, « *nous veillerons, assure Sylvie Bretones, à ce que personne n'instrumentalise le voyage du pape Léon XIV* ».

Laurent Larcher



Erwan Le Roux espère boucler son triathlon à Embrun entre 13h et 15h. - © *Gauthier Le Bec*

Marathons, triathlons… Le skipper rochelais Erwan Le Roux a « besoin de se sentir vivant »

Qualifié pour la Route du Rhum, Erwan Le Roux s'élancera le 1er novembre depuis Saint-Malo. Le Rochelais est aussi un habitué des épreuves longue distance. Rencontre.

NIEUL-SUR-MER - TRIATHLON

Comme si la voile de haut niveau et ses péripéties n'étaient pas suffisantes, le skipper rochelais Erwan Le Roux, qui aura 52 ans le 7 septembre, aime relever les défis. Et pas n'importe lesquels : un marathon à La Rochelle en novembre 2025, un mois après un naufrage marquant pendant la Transat Jacques-Vabre ou encore le triathlon Ironman d'Embrun (Hautes-Alpes), samedi 15 août, alors que se profile la Route du Rhum où il est qualifié avec Plastic Odyssey en Ocean Fifty (trimarans de 50 pieds). Le départ de la Route du Rhum sera donné le 1er novembre de Saint-Malo pour une transatlantique en direction de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe.

Erwan Le Roux pointe tout d'abord « *un besoin de se sentir vivant* » à travers les défis qu'il se fixe. « *Il y a aussi les émotions que l'on ressent en franchissant la ligne d'arrivée, c'est le fruit du travail d'une année* », explique-t-il. Pour Embrun, c'est même plus que ça. La préparation a démarré début 2025 tant le menu est corsé : 3,8 km de natation, 185 km à vélo - l'équivalent d'une étape du Tour de France - avec notamment l'ascension de l'Izoard (2.362 m d'altitude) et ses 5.000 m de dénivelé positif ainsi qu'un marathon (42,195 km) pour finir. De quoi bien dormir une fois l'épreuve terminée.

Erwan Le Roux, lui, y voit une forme de cohérence avec son métier de skipper, et il n'est d'ailleurs pas le seul dans le milieu à pratiquer les longues distances. « *Cette épreuve reste un mythe avec son départ matinal à 6 heures*, glisse le skipper avec une pointe d'excitation dans la voix. *Il y a tout de même deux aspects non négligeables et qui ne relèvent pas du hasard, qui m'aident pour la voile. Déjà, je garde une forme physique. J'ai pris une licence depuis deux ans à La Rochelle Triathlon. Aussi, le triathlon impose des efforts importants en termes de nutrition et de gestion mentale. Pour Embrun, j'ai essayé de maintenir un volume d'entraînement hebdomadaire de 15 heures, tout sport confondu.* »



Le Rochelais a concilié son entraînement avec les régates - © *Gauthier Le Bec*

« Ne pas finir à la ramasse »

Installé à Nieul-sur-Mer, le double vainqueur de la Route du Rhum en classe Ocean Fifty (2015 et 2022) s'est donné les moyens de préparer du mieux possible l'Ironman d'Embrun. « *C'est trop plat près de La Rochelle, je me suis mis au Home Trainer pour faire des kilomètres à vélo*, explique-t-il. *Aussi, j'ai essayé tant que possible de partir une fois par mois monter des cols au Pays basque. Ce n'était pas toujours évident avec mon programme de régates. Enfin, je suis parti en Italie pour un stage et j'ai également réalisé la reconnaissance du col de l'Izoard. J'ai pris un coach pour ne pas me lancer en autodidacte.* »

Parmi le millier d'engagés, l'objectif du natif d'Auray (Morbihan) sera de « *finir sans être à la ramasse* ». « *Je veux notamment être en mesure de me déplacer* », illustre-t-il, alors qu'il estime être capable de boucler l'épreuve entre 13 et 15 heures. « *Il peut à la fois y avoir de la chaleur et de la pluie, vu les différences d'altitude. De toute façon, je vais prendre le temps de bien faire les transitions entre chaque discipline pour ne rien manquer, avec aussi un ravitaillement très important au col de l'Izoard.* »

Inscrit au marathon de La Rochelle

D'ici au départ de la Route du Rhum, Erwan Le Roux aura eu le temps de récupérer de ses efforts dans les Alpes. Il devra aussi maintenir une pratique de la course à pied par rapport au 35e marathon de La Rochelle du 29 novembre où il est engagé. L'an passé, l'épreuve rochelaise ne s'était pas très bien passée. « *J'ai fini en 4 h 06 min. J'avais craqué complet en raison d'une préparation biaisée* », retrace-t-il. Pour cette année, il n'est pas trop inquiet : « *Je vais garder la forme après avoir couru un Ironman* ».

Sous les couleurs de Plastic Odyssey sur la Route du Rhum - un partenaire qui milite pour la réduction de la présence du plastique dans les océans -, Erwan Le Roux aura donc une fin d'année chargée. « *C'est l'aventure, c'est ce que je recherche. Une course de bateau, c'est de la haute intensité, et j'en ai besoin. Je la retrouve en triathlon* », termine-t-il.

Arnaud Bébien (CLP)

EN BREF

NAUTISME

■ **FOURAS-LES-BAINS.** Le club nautique organise des baptêmes en mer sur voiliers et bateaux moteur ainsi que des découvertes du kayak les mercredis 12 et 26 août de 15h à 19h au port sud. Gratuit. Renseignement sur cerclenautiquefouras.fr ou au 05.17.25.48.61.

BALL-TRAP

■ **GENOUILLÉ.** Un ball-trap est organisé par l'ACCA samedi 8 et dimanche 9 août dès 10h. Selon affluence : 3 fosses et 1 compact ou 2 fosses et 2 compacts. Vente de cartouches calibre 12 et 20.

■ **SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY.** Un ball-trap est proposé par l'ACCA samedi 8 et dimanche 9 août, route de Nuaillé (près du château d'eau). 3 fosses et 1 compact.

MULTISPORT

■ **MARANS.** La 8e édition des *Joutes Marandaises* se déroulera samedi 8 août de 9h à 19h sur les quais. Toute la journée, un village enfants et une piste roller disco seront proposés. Dans la soirée, un concert Back to the 80's aura lieu. Dimanche 9 août de 9h à 19h, du rugby sur l'eau sera organisé. Accès libre. Renseignement sur valentin.miane@gmail.com

RUGBY

■ **ROCHEFORT.** Le SAR Rugby Camp est de retour. Le SAR Rugby organise son stage d'été du lundi 24 au vendredi 28 août pour les enfants nés entre 2013 et 2018 (catégories M10, M12, M14). Horaires : de 9h30 à 17h en demi-pension (repas du midi et goûter inclus). Une belle occasion de découvrir le rugby ou de bien préparer la reprise de la saison dans une ambiance conviviale et ludique. Les inscriptions sont ouvertes. Pour plus d'informations : edr.sarrugby@gmail.com ou 06.88.96.71.53.

■ **LA ROCHELLE.** Le XV de France féminin défiera le Canada, samedi 26 septembre à 17h45 au stade Marcel-Deflandre. Une rencontre programmée dans le cadre des WXV Global Series. Ce tournoi, qui se déroule en septembre et octobre, réunit les 18 meilleures équipes du monde. Parmi les joueuses retenues avec le XV de France figure la deuxième-ligne Marine Kazmierczak-Douet, première joueuse du Stade Rochelais sélectionnée en bleu. Billets en vente sur staderochelais.com

CYCLISME

■ **TOUR DE CHARENTE-MARITIME.** Dimanche 2 août à Saintes, l'Espagnole Maïté Urteaga Sorazu (Eulen Amenabar) s'est imposée lors de la 26e édition du Tour de Charente-Maritime féminin. Heidi Gaugain (Breizh Ladies) et Addison Frank (UVCA Troyes) complètent le podium.

JEUX ÉTÉ



Grille de M. Malgras	Roman de Tolstoï	Où chacun apporte sa part	Pense et repense à une chose	Le nabab en est cousu	Gros son	Affluent du Rhin	Barre de gouvernail	La "Reine morte"	De grande importance
Tour de passe-passe	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
De quoi repeupler un étang	→								
Est partagé en famille	→			Escrime / Amphibies	→				
Petit charançon	→			↓		Audacieux / Pousse	→		
Comté anglais	→				Manganèse / Individus	→ ↓		Se disperse	
Travail d' arpenteur	→				↓		Conjonc-tion	→	↓
Bruit de caisse	→		Bien venu / Formules	→					
Qui a perdu son éclat	→		↓				Direction / Très fort	→	
Patrie de Daudet	→					Durillon / Peine	→	↓	
Plantes à fleurs jaunes	→				Vieux jeu / Participe	→	↓		
Sans détours	→			Symbole de victoire	→	↓			
Que tout le monde délaisse	→								

ACCALMIE
ALBI
AQUEDUC
ATTISE
BLONDASSE
BRISEE
BUSE
CELER
CONCLURE
CONSIDERE
DECREPITE
DELTA
DIVISE
DRAGEONNE
EPIDERME
EQUIPEE
FELICITE
FILEE
HELEE
LAINERIE
LASSE
LITIERE
MOQUETTER
PARVENIR
PENETRER
PISE
REDOUBLEE
REPRISE
RUEE
SARCASME
SARCELLE
STIMULEE
SURPASSER
TARTARE
TORNADE
TRADUIRE
UNCIFORME
VIGILANCE
VOUTE

À découvrir : un mot de 9 lettres

E	T	I	P	E	R	C	E	D	A	N	R	O	T	E
C	E	Q	U	I	P	E	E	L	I	T	I	E	R	E
N	N	L	A	S	S	E	S	L	L	P	T	A	A	U
A	N	A	B	I	B	R	I	S	E	E	T	I	R	R
L	O	I	P	U	M	I	A	I	A	R	C	I	S	B
I	E	N	S	N	O	U	L	C	A	P	N	R	L	E
G	G	E	A	C	Q	D	E	T	C	E	R	O	A	E
I	A	R	R	I	U	A	E	T	V	A	N	U	T	S
V	R	I	C	F	E	R	L	R	I	D	L	U	S	I
A	D	E	A	O	T	T	A	B	A	C	O	M	L	R
H	T	E	S	R	T	P	E	S	I	V	I	D	I	P
T	E	L	M	M	E	T	S	T	I	M	U	L	E	E
F	I	L	E	E	R	E	D	I	S	N	O	C	E	R
A	Q	U	E	D	U	C	O	N	C	L	U	R	E	F
R	E	R	T	E	N	E	P	I	D	E	R	M	E	E

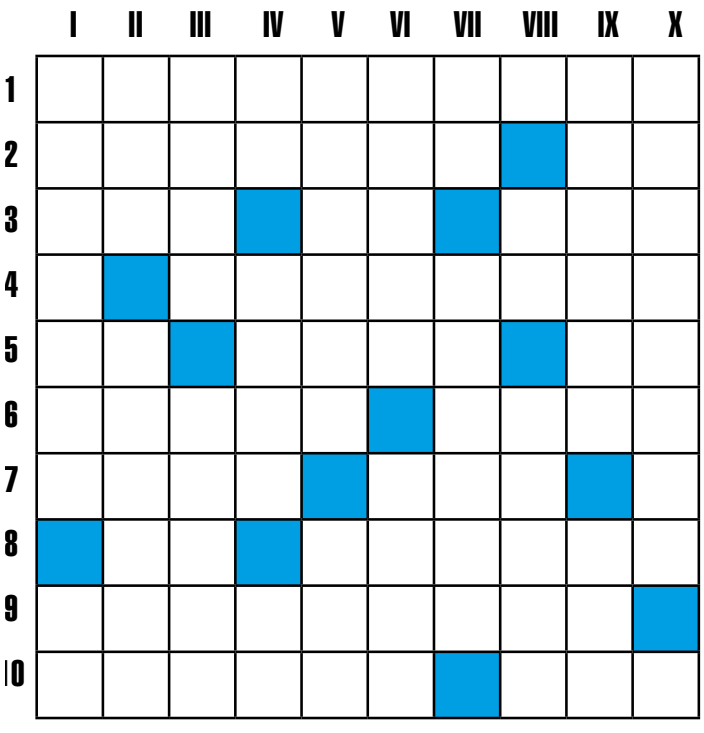


SOLUTIONS

PALLETTE

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :





SUDOKU

2	3					6		
		9			7		1	5
			5		9	4		
1	7	3			5	8		
9	5				4	1	2	3
4	2	8				9		
5				6	3	7		
7	8		9	5	2	3		1
			7		1	5	9	



MOTS CROISÉES



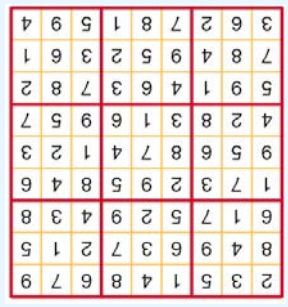
HORIZONTALEMENT

I. Ce que devient un roman porté à la scène. 2. Faiseur d'unions. Symbole. 3. Est plein d'esprit. Saint. Et le reste. 4. Insensible. 5. Estampé. Fleuve de Sibérie. Sur le calendrier. 6. Turbine. Premier roi des Hébreux. 7. Grand bassin. Grimpeur. 8. Soldat. Parties de dés. 9. Gardiennes de maisons closes. 10. Corps que l'on utilise en parfumerie. Sainte.

VERTICALEMENT

I. Fantaisiste. Divinité grecque. II. Grade dans les arts martiaux. Bonnes manières. III. Ville de Roumanie. Crétin. IV. Nombre transcendant. Ville du Roussillon. Article. V. Expérimentée. Vent léger. VI. Vent violent. Tapis d'herbe. VII. Tour. Engin de pêche. VIII. Exclamation. Travaux d'études. IX. Décroché. À une réalité. X. Paniers de saucisses.

SOLUTIONS



HORIZONTALEMENT
1. Adaptation- 2. Marieur. Ba.
3. Ana. St. Etc.- 4. Détachée.
5. Eu. Lena. NL.- 6. Usine. Saül.
7. Rade. Pic.- 8. Gi. Arêtes.
9. Geôlières.- 10. Esters. Ste.

VERTICALEMENT
I. Amateur. Gé.- II. Dan. Usages.
III. Arad. Idiot.- IV. Pi. Eine. Le.
V. Testée. Air.- VI. Autan. Prés.
VII. Tr. Casier.- VIII. En. Actes.
IX. Obtenu. Est.- X. Nacelles.